—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 5 JUILLET 1933 No 35.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL. — Un chiropraticien qui s'intitule docteur et chiropratique dans une annonce publique viole la loi médicale de Québec, d'après un jugement rendu par le juge Martineau, de la Cour Supérieure, qui a condamné J. E. Lesage, chiropraticien, à payer au collège des médecins et chirurgiens de Québec deux cents dollars d'ici à huit jours, ou à passer soixante jours en prison. Le juge fait remarquer que le mot médecin est réservé dans Québec à l'usage des membres du collège des médecins et chirurgiens. On en appellerait de ce jugement.

MONTREAL.—James-J. Harpell, éditeur, qui en appelait du verdict le déclarant coupable de diffamation envers T. M. Macauley, président de la Sun Life Assurance Co. of Canada, a été débouté de son appel en Cour du Banc du Roi. Les juges ont été unanimes.

OTTAWA.—Le Canada émettra un timbre spécial pour commémorer l'Exposition mondiale des grains, qui sera tenue à Régina, cet été. Le modèle choisi pour ce timbre spécial, est celui du timbre de vingt sous émis en 1927 dans la série de timbres historiques qui ont marqué le Jubilé de la Confédération. Le timbre représentera un champ de blé et un tracteur, avec cette inscription: "World Grain Exhibition, Regina, 1933".

OTTAWA.—Le Canada sera représenté par une délégation à la conférence régionale sud-américaine de la radio qui s'ouvrira le 10 juillet prochain à Mexico.

OTTAWA.—Une délégation de l'Association d'éducation canadienne-française d'Ontario a demandé à l'hon. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, de nommer un juge de langue française à la Cour Suprême de cette province, en remplacement du juge Logie, décédé.

TORONTO.—Le major-général W. B. Lindsay qui commandait le génie canadien à la bataille de Vimy, a été trouvé mort au Toronto Hunt Club. Les apparences sont qu'il a succombé à une maladie du coeur. On dit qu'il prit part à toutes les batailles livrées par les troupes canadiennes en France de 1916 à la fin de la guerre. C'est sous ses ordres que les soldats du génie construisirent la première route pavée de madriers là-bas.

MOOSE JAW, Sask.—Le conseil municipal a décidé de régler en dollars canadien, l'échange de $390,000 tombant le premier juillet et de ne pas payer la prime du change.

WASHINGTON.—Un tiers des 48 Etats de l'Union a maintenant voté le rappel de la prohibition. La Virginie de l'ouest et la Californie ont élu leurs conventions, et ce double scrutin a été une nouvelle défaite pour les secs qui, jusqu'à présent, n'ont pu se rallier un seul état à leur cause. Le nombre d'états qui ont élu des conventions s'élève maintenant à 16.

LOWELL, Mass.—Le R. P. L. G. Bachand, O.M.I., supérieur de la maison des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée de Lowell et curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de cette même ville, vient d'être nommé provincial de la province franco-américaine des Oblats, avec résidence à Lowell.

EVIAN-LES-BAINS, France.—Le dernier nuage qui planait au-dessus de la lune de miel du prince des Asturies et de sa jeune épouse cubaine, a été dissipé par la réception d'un message de l'ex-roi Alphonse, d'Espagne, pardonnant à son fils son mariage contracté en dépit de la défense paternelle.

RHEINGOENNHEIM.—Le R. P. Caroli, prêtre catholique, a été transporté à l'hôpital après avoir été cruellement battu par trois inconnus. Les nazis prétendent que cet assaut a été commis par des provocateurs. Dans un village voisin les fenêtres d'un presbytère catholique ont été brisées, et le curé a été malmené après que de vaines tentatives eurent été faites pour envahir les résidences des paroissiens catholiques. Là encore les nazis attribuent le trouble à des provocateurs.

Consécration épiscopale de Mgr M. Lajeunesse, O.M.I.

S. Exc. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., a sacré son neveu, S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse comme son coadjuteur dans le lointain vicariat du Keewatin

L'ASSOMPTION. — Jeudi matin, dans l'église de l'Assomption, S. Exc. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, a sacré son neveu, S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., comme évêque titulaire de Bonusta, et son coadjuteur dans le lointain vicariat du Keewatin.

Le consécrateur était assisté de S. Exc. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, et de S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette.

M. l'abbé Pierre Gauthier, nouveau supérieur du collège de l'Assomption, agissait comme prêtre assistant. Les RR. PP. Alexandre Lajeunesse, O.M.I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa, et Arthur Lajeunesse, O.M.I., missionnaire en Alberta-Saskatchewan, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

S. Exc. Mgr Deschamps avait comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Théodule Charrette et G. Marchand. Les Diacre et sous-diacre de S. Exc. Mgr Papineau étaient les RR. PP. Honoré et Irénée Pigeon, tous deux Oblats.

M. l'abbé Lucien Pineault, curé de Sainte-Cunégonde de Montréal, a prononcé le sermon de circonstance. Parmi les évêques présents on remarquait S. Exc. le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec; Leurs Excellences NN. SS. Langlois, Prud'homme, Hallé, Limoges et Guy. On comptait aussi la présence de S. Exc. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada.

Au banquet qui a suivi la cérémonie du matin, il y a eu des allocutions par S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, S. Em. le cardinal Villeneuve, Mgr Charlebois, Mgr Papineau et M. l'abbé Pierre Gauthier.

L'abbé Pineault, dans son sermon, a exposé la nature et l'exercice de la mission du Christ sur la terre, la transmission de sa mission aux apôtres, des apôtres aux évêques et des évêques à d'autres évêques. Il a ensuite fait le tableau de l'oeuvre missionnaire accomplie par les Oblats du Canada depuis 90 ans qu'ils y sont. Il trace les portraits des deux vicaires apostoliques du Keewatin, ajoute quelques mots à l'adresse du cardinal Villeneuve et termine par quelques paroles à l'éloge de la vénérable mère du nouveau pontife qui assistait au sacre, Mme Eusèbe Lajeunesse, mère de Mgr Martin Lajeunesse, âgée de 81 ans.

Mgr Lajeunesse se mettra en route pour son vicariat le 11 juillet prochain. Il est le cinquième évêque ancien du collège de l'Assomption.

A propos de la nouvelle agression orangiste

L'ample, efficace et nécessaire riposte

Les Orangistes viennent de protester contre le caractère trop français des émissions radiophoniques officielles. Il fallait s'y attendre. Au fond, derrière cette protestation comme derrière tant d'autres qui l'ont précédée et qui la suivront, il y a un sentiment et une pensée que nous connaissons depuis toujours: un orgueil de race, une volonté de domination, le désir de faire de tout le nord du continent un pays où l'on ne parlerait, où l'on n'entendrait que l'anglais.

Comme la province de Québec est un assez gros morceau dont l'absorption trop rapide risquerait d'étrangler les gloutons, on veut bien,—soit comme tactique temporaire, soit comme dure nécessité de fait—accepter ce que nous avons tant de fois appelé la théorie de la *réserve sauvage*. Que l'on parle français dans cette province, soit! mais ailleurs, non! (Et plusieurs doivent se dire, tout au fond d'eux-mêmes: **Quand nous n'aurons plus que Québec à digérer, cela passera comme le reste!** . .)

Du moment que la radio entrait dans la pratique quotidienne, il fallait s'attendre à l'attaque nouvelle. Et la riposte doit suivre, aussi énergique, aussi large que possible.

Il ne s'agit pas seulement de défendre et de fortifier nos positions à la radio. Avec le vent nouveau qui depuis quelques années souffle sur le pays, cela, pour peu que nous le voulions, devrait être relativement facile. Mais, puisque dans ce domaine aussi, on veut nous contester notre légitime place, puisqu'on entend nous refuser le droit à l'égalité, il faut, dans cette nouvelle agression, voir une raison nouvelle, un motif nouveau de prendre partout, et le plus rapidement possible toute la place qui nous appartient.

Car, nous le savons tous, si nous n'occupons aujourd'hui qu'une partie de cette place, si nous laissons, par exemple, à nos concitoyens de langue anglais, en plus de ce qui devrait logiquement leur revenir, un groupe de fonctions publiques qui font tomber dans leurs poches, chaque année, plus de six millions de piastres, c'est, dans une très large mesure, notre faute; c'est que nous n'avons pas su, par nos revendications pratiques et quotidiennes, faire sentir, imposer aux Anglo-Canadiens la puissance économique **du fait français.**

En d'autres termes, et pour mettre les points sur les i, si, dans nos relations avec les services publics fédéraux, nous avions simplement fait ce que font toujours les Anglo-Canadiens, si nous nous étions toujours servis de notre propre langue, si nous avions toujours exigé des textes français comme ils exigent de l'anglais—sans que personne songe à s'en scandaliser—il aurait bien fallu faire aux gens de langue française, dans ces services fédéraux, une place proportionnée à l'influence de la population française du pays.

Transportée, appliquée dans le domaine des affaires commerciales, combien de situations supplémentaires cette pratique si simple, à laquelle ne manqueront jamais nos concitoyens de langue anglaise, ne nous eût-elle pas assurées?

La nouvelle agression orangiste nous aura rendu service si elle nous rappelle au sens des réalités; si elle nous fait songer, non seulement à la constance des dangers qui nous menacent, mais aux responsabilités qui sont trop souvent les nôtres dans la situation inférieure qui nous est faite; si elle nous incite surtout à une énergique, à une persévérante, à une méthodique réaction.

Certes, la côte sera dure à remonter et nous ne reprendrons pas tout de suite le terrain perdu.

Raison de plus, raison nouvelle, raison pressante de se mettre tout de suite, et franchement, à la besogne.

Omer HEROUX.
(Le Devoir).

Le saint suaire de Turin, Italie

Il sera exposé à la vénération des fidèles du 24 septembre au 15 octobre

TURIN.—Le saint suaire de Turin sera exposé à la vénération des fidèles du 24 septembre au 15 octobre. D'imposantes cérémonies, que présidera le cardinal Fossati, marqueront l'exposition.

Le saint suaire de Turin appartient au roi d'Italie. Il a été exposé l'année dernière. Il y avait près de vingt ans qu'il ne l'avait été.

Le saint suaire de Turin a donné lieu à une retentissante polémique il y a 35 ans, après qu'on eut constaté qu'en le photographiant on obtenait directement une image positive.

Pie XI bénit le président Roosevelt

Par l'entremise du maire de Boston

ROME.—M. James M. Curley, maire de Boston, a obtenu du Souverain Pontife une audience au cours de laquelle Sa Sainteté a formulé une bénédiction apostolique pour le président Roosevelt.

Après l'audience papale, M. Curley a eu une entrevue avec le premier ministre Mussolini. Tous deux ont parlé de l'excellence des travaux publics comme moyen d'aider les sans-travail. M. Curley a dit au premier ministre que les Etats-Unis se sont inspirés du programme mussolinien dans ce domaine.

Les Juifs en Allemagne

Ils ne seront pas admis dans les syndicats ouvriers que les nazis organisent

BERLIN.—Un communiqué annonce officiellement que les Juifs ne seront pas admis dans les syndicats ouvriers que les nazis sont en train d'organiser. Les Juifs, déclare-t-il, sont une fois pour toutes exclus de tout corps organisé allemand, y compris les organisations ouvrières. Il leur sera permis tout au plus de constituer un groupe comprenant à la fois les travailleurs manuels et les travailleurs intellectuels, mais ce groupe n'aura aucune valeur au point de vue juridique.

L'Allemagne endeuillée

Pour marquer le 14e anniversaire de la signature du traité de Versailles

BERLIN.—L'Allemagne s'est endeuillée mercredi pour marquer le 14e anniversaire de la signature du traité de Versailles. C'est la première fois qu'elle observe l'anniversaire de la signature de ce traité. Les nazis ont voulu que le 28 juin ne se passât pas comme un jour ordinaire. Sur les églises, les immeubles publics et les immeubles particuliers, le drapeau du Reich était en berne. Le fameux traité fut un thème de devoirs dans les écoles et d'articles dans les journaux. Le soir, il y eut des milliers de manifestations. A la cathédrale, on récita des prières pour demander la "délivrance de l'Allemagne".

Il y a lieu de signaler les faits suivants, dans les domaines politiques et religieux: à part les nazis, il n'y a plus maintenant qu'un parti, le centre catholique; on a confirmé la nouvelle de la démission du chef nationaliste de Hugenberg comme ministre fédéral de l'agriculture; le capitaine Goering, premier ministre de Prusse, a déclaré que, sans son approbation, les 29 églises protestantes groupées sous la désignation de Landskirchen, ne pouvaient pas élire M. von Bodelschwingh comme évêque du Reich; le cabinet a approuvé le budget de l'exercice 1933-34, lequel s'élève à 5 milliards 900 millions de marks ($1,746,400,000) et est équilibré.

Le Concours Chrysler remis au 11 juillet

A la Palestre Nationale

MONTREAL.—Le résultat du Concours Chrysler de la Palestre Nationale ne sera connu que le **11 juillet.** Des milliers de livrets étant encore en circulation, on est prié de les retourner au plus tôt afin de participer au concours.

Le public est cordialement invité mardi, le 11 juillet prochain, à 9 h. p.m. à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, Montréal.

MONTREAL.—Les nécessiteux vivant de secours directs ont diminué en nombre de 11,000 durant le mois de mai. De ce fait, la ville économise $106,000. Il reste toutefois 260,000 Montréalais qui comptent sur les "secours directs", pour leur subsistance; leur entretien coûte à la ville quelque chose comme $1,400,000.

La guerre mondiale aurait pu finir plus tôt

Révélations qui arrivent un peu tard—Les puissances centrales prévoyaient la défaite avant l'arrivée des Américains

WASHINGTON.—Une correspondance diplomatique secrète entretenue vers la fin de la Grande Guerre vient d'être mise à jour. Elle révèle que le conflit mondial fut prolongé pendant dix mois après que l'Allemagne et l'Autriche eurent demandé la paix.

Ces messages en code, recouverts de poussière et enfermés dans des casiers depuis une décade, mentionnent que les puissances centrales, prévoyant et redoutant une défaite ultime, demandèrent la paix près d'un an avant la signature de l'armistice, mais qu'on leur répondit en insistant sur une capitulation complète avant de leur accorder la paix.

Cette correspondance établit qu'au début de 1918, les puissances centrales commencèrent à ressentir plus que jamais les effets du blocus allié. Et les soldats et les millions des Etats-Unis n'avaient pas encore apporté leur concours aux alliés.

Les perspectives à Berlin et à Vienne étaient plutôt sinistres. Le 8 janvier, le président Wilson, des Etats-Unis, exposa ses fameux quatorze points. Une quinzaine plus tard, le chancelier Hertling déclara au Reichstag qu'il pouvait accepter tous ces points excepté ceux qui concernaient les colonies, l'évacuation des territoires occupés et la création d'une libre Pologne.

De son côté, Vienne était anxieuse de conclure une paix séparée, et en une occasion elle y fut encouragée par une offre d'aide financière américaine si elle rompait avec l'Allemagne.

Plus tard, le gouvernement viennois eut recours aux bons offices des souverains d'Espagne et de Suède pour envoyer des notes au président Wilson et demander une conférence pour discuter ses conditions de paix.

La réponse de M. Wilson fut que ses points avaient été exposés d'une manière assez claire dans ses discours au congrès et que lorsque les puissances teutonnes seraient disposées à les accepter, la paix pourrait être faite.

OTTAWA.—D'après un rapport de l'Office fédéral de la statistique les morts par suite d'accidents d'automobile furent au nombre de 1,111 l'an dernier dans tout le Canada en 1932 contre 1,316 en 1931, soit aux taux respectifs de 10.6 et 12.7 par 100,000 habitants.

OTTAWA.—Le nombre des célibataires employés dans des camps du gouvernement à travers le Canada est de 10,00 actuellement, suivant les derniers chiffres publiés par le ministère du Travail.

Le sacre de Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., à Hull

Le nouveau vicaire apostolique du Basutoland, Afrique du Sud, a reçu la plénitude du sacerdoce des mains du cardinal Villeneuve, assisté de NN. SS. Guy et Desmarais

HULL.—S. Exc. Mgr J. Bonhomme, O.M.I., vicaire apostolique élu du Basutoland, Afrique du Sud, a reçu la plénitude du sacerdoce des mains de S. Em. le cardinal J. M. R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne. L'impressionnante cérémonie eut lieu mercredi, à 9 h. 30 à l'église Notre-Dame, où le nouvel évêque a exercé son ministère pendant de nombreuses années, tantôt comme vicaire, tantôt comme curé.

Le sacre eut lieu en présence de S. Exc. le délégué apostolique, de nombreux évêques et dignitaires ecclésiastiques, d'un grand nombre de membres du clergé et laïques en vue.

L'église Notre-Dame avait revêtu ses plus riches ornements de fête pour la circonstance. On avait aussi déployé toute la pompe réservée par la liturgie pour une si grande cérémonie. Mgr Bonhomme avait le grand honneur d'être élevé à l'épiscopat par un de ses frères en communauté, le cardinal Villeneuve, O.M.I.

Les évêques consécrateurs étaient leurs excellences Mgr J. Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alta., et Mgr Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe; les RR. PP. Thomas et Damphousse, O.M.I., nouveaux missionnaires du Basutoland, remplissaient les fonctions de diacres d'office; les diacres d'honneur étaient le R. P. G. E. Martel, O.M.I., supérieur du Juniorat du Sacré-Coeur, et M. l'abbé Rodrigue Glaude, directeur des oeuvres sociales diocésaines; le R. P. G. Marchand, O.M.I., recteur de l'université d'Ottawa, remplissait les fonctions de prêtre assistant. Les chapelains de Mgr Bonhomme étaient les RR. PP. St-Georges et Corneillier, O.M.I., le R. P. D. Poulet, O.M.I., supérieur du Scolasticat Saint-Joseph, était chapelain de Mgr Guy, et M. l'abbé Gundon, curé de Hawkesbury, chapelain de Mgr Desmarais.

Les servants étaient des scolastiques Oblats. Le sermon a été prononcé par Mgr J.-H. Chartrand, P.A. vicaire général du diocèse d'Ottawa.

Un grand nombre de membres du clergé du diocèse d'Ottawa étaient aussi présents. On remarquait entre autres de nombreux représentants des différentes maison Oblats d'Ottawa et de Hull.

Parmi les laïques, on remarquait les juges Fortier, Constantineau et Miller, les députés Aimé Guertin et A. Fournier, le maire Théo Lambert et autres.

C'était le premier sacre qui avait lieu dans la ville de Hull. Aussi la cérémonie avait-elle revêtu un éclat particulier.

Les parents de S. Exc. le cardinal Villeneuve et de S. Exc. Mgr Bonhomme étaient au nombre de la vaste assistance.

Le cardinal Villeneuve et Mgr Cassulo ont prononcé de brèves allocutions à l'issue de la cérémonie du sacre à l'église Notre-Dame de Hull.

A midi, un grand banquet a été offert en l'honneur du nouvel évêque et du cardinal Villeneuve. Plusieurs hautes personnalités de l'Eglise et l'Etat étaient au nombre des invités. Il y eut allocutions par le cardinal, Mgr Bonhomme, le juge H. A. Fortier et autres.

Manifestation au Christ-Roi

Plus de 32,000 membres des Sociétés du Saint-Nom, de Toronto, défilent dans les rues de la Ville-Reine

TORONTO.—Plus de 32,000 membres des Sociétés du Saint-Nom, de l'archidiocèse de Toronto, ont paradé à travers la ville, la semaine dernière. Le défilé avait une longueur de trois milles. Mgr J. J. Hand, directeur de l'archidiocèse, passa cette parade en revue, du haut d'une estrade érigée à cette fin, tandis que le R. John-B. O'Reilly, de la cathédrale de Saint-Michel, adressa la parole à la foule et déclara que la chrétienté navait pas eu de défaillance devant la présente désorganisation économique et la détresse mondiale.

"Cest en vain, dit-il, que la Société des Nations on nimporte quelle autre agence humaine seffercera de restaurer la paix et l'harmonie internationale si elle n'acclame pas d'abord le Christ comme Roi".

WASHINGTON.—Le déficit budgétaire de l'année fiscale prenant fin le 30 juin, se monte à $1,750 millions. C'est la troisième année successive que les recettes sont inférieures aux dépenses.

Chronique de l'A.C.F.A.

Mercredi dernier, le 28, le secrétaire général assistait à une belle fête organisée par les membres du cercle de St-François, à l'ocasion de la St-Jean-Baptiste. Cette fête fut très réussie et nous avons pu acclamer de nouvelles recrues pour le Théâtre français. Comme toute bonne fête canadienne, nous revenions aux petites heures. . . du matin!

Dimanche dernier, le secrétaire général, acompagné de M. Maurice Lavallée, se rendait à Picardville pour y faire une première visite du cercle. Souventes fois, nous nous étions proposé de faire cette visite, mais souventes fois, raisons et excuses de plusieurs côtés nous empêchaient d'atteindre le but. Enfin, nous y sommes allé. L'église était aux trois quarts remplie et l'auditoire se montra très intéressé aux remarques faites par M. Lavallée et le secrétaire.

M. l'abbé Marchand et M. Lambert, président du cercle, ajoutèrent aussi quelques mots.

* * *

Revenant de Picardville le même jour, nous nous arrêtions assez longtemps pour prendre un bon dîner à Vimy et saluer quelques amis. Malheureusement le temps ne nous permettait pas d'assister à tout le programme de la fête du jour.

* * *

Le soir, le secrétaire acompagnait le R. P. Boucher, O.M.I., à Lamoureux à l'ocasion de la fête en l'honneur de l'ordination du R. P. Godbout, O.M.I.

* * *

Mercredi soir prochain, à la salle de l'école séparée, aura lieu l'ouverture du Congrès de l'Association.

Un Congrès est une réunion importante puisque c'est le ralliement des délégués de tous les coins de la province. Ces délégués, choisis par les membres viennent faire une revue des activités de l'A.C.F.A. et en même temps assister à la grande retraite nationale.

D'ordinaire, trois différentes classes de retraitants suivent les exercices d'une retraite: les fervents, les tièdes et les froids.

Toutefois, pour notre retraite nationale, nous pouvons facilement éliminer la dernière classe et une bonne partie de la deuxième. Une personne qui fait de 50 à 600 milles pour assister à ces assises, à ses propres frais, dans la majorité des cas, est une personne qui a à coeur l'avancement de notre groupe. N'est-il pas logique de s'attendre à des séances sérieuses et instructives, dans des conditions semblables? Tous ceux et celles qui viendront aux congrès y viendront avec la résolution bien arrêtée, de contribuer à l'avancement de notre groupe.

D'après les rapports reçus, nos cercles seront bien représentés. Il faudrait cependant que la salle soit remplie à chacune des séances. Combien de nos membres pourraient assister à toutes les délibérations sans faire de trop grandes dépenses? Les questions qui seront discutées intéresseront tous les franco-albertains, questions d'administration, questions scolaires, rapports divers, etc., etc. . . Non seulement les délégués sont les membres invités, mais nous comptons sur eux pour voir ce qui a été fait et ensuite pour nous aider davantage à faire progresser notre mouvement.

Donc, premièrement nous attendons les délégués; deuxièmement, nous invitons tous les membres; troisièmement, nous invitons tous les Canadiens-français qu'ils soient membres ou non, de notre Association. Si seulement nous pouvions inviter et attirer d'une façon toute spéciale ceux qui crient bien haut que l'Association est seulement une question de piastre! Ces gens-là pourraient alors juger comment l'argent, perçu pour les cotisations, est employé durant l'année.

Nous souhaitons sincèrement que les Canadiens français répondront généreusement à cet appel de retraite nationale. Nous espérons que, du choc des idées discutées durant ces séances, jaillira la vraie orientation de notre Association.

* * *

Nous envoyons cette semaine, dans chaque cercle, des programmes du Congrès. Les membres sont priés de s'adresser au secrétaire ou au président local de leur cercle dimanche prochain, afin de recevoir une copie

(Suite page 8)

Venons assister nombreux au Congrès de l'A.C.F.A. les 12, 13, 14 Juillet!

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = de l'Intérieur

Soyons logiques

Il n'échappe à personne que le choix du journal soit d'une extrême importance.

. . . Eh quoi! je me défendrai de lire une fois en passant un livre qu'on m'a signalé comme dangereux pour ma foi et mes moeurs; que si je succombe à la tentation—et le cas n'est pas chimérique,—une fois lu, l'ouvrage sera consciencieusement voué à l'autodafé domestique, et puis, je n'irais me faire ombre de scrupule d'admettre à mon foyer, tous les jours que Dieu fait, l'empoisonneur public qui, systématiquement, sous couvert d'une neutralité absolument illusoire, me versera à petites ou à grosses doses le dissolvant de mes convictions les plus chères?

"Etant averti, je suis sur mes gardes et je me défie; expert comme je suis dans la science du bien et du mal, à moi cela ne fait rien!" C'est faux! La loi psychologique qui veut que toute idée entraine à l'acte, ne chôme pas plus dans le cas du journal que nulle part ailleurs où il est question de vos lectures. Elle se renforce, au contraire, du fait que ce n'est pas une fois en passant que je m'intoxique de parti pris, mais c'est tous les jours, aux mêmes flacons, du même poison, et, comme on devient morphinomane ou cocaïnomane tout en s'en défendant bien, on se crée par la répétition anodine des mêmes idées et des mêmes systèmes un état d'âme qui en devient de plus en plus réceptif: nous sommes entre les mains de la patiente et inexorable habitude.

Oui, nous nous habituons petit à petit à penser comme notre journal. nous nous surprenons dans le feu de la discussion à vivre en une étroite conformité avec les théories qu'il nous prêche.

Bien plus, nous ne nous donnons pas même, comme pour le livre défendu, le souci d'escamoter le journal à tous les yeux et de le mettre hors de portée de toutes les mains! Habitués à sa présence, nous le laissons bénévolement trainer sur la table familiale. L'épouse, l'enfant dans une heure de désoeuvrement, y laisseront errer un regard peut-être d'abord indifférent, puis si facilement impressionné; le soir ou le lendemain, descendu dans le sous-sol, il fera l'aliment spirituel de la bonne ou de la cuisinière, échoué sur leur table de travail.

Il y a là matière à un sérieux examen de conscience, et les renouvellements d'abonnements nous fournissent la bienheureuse occasion de faire une bonne fois maison nette de ces follicules illustrés ou non, neutres ou franchement pervers, que nous accueillons en commensaux de tous les jours.

Il va sans dire que si le journal soi-disant neutre ou mauvais est un danger, le bon journal assure le rôle d'éducateur, j'oserais presque dire idéal, et cela un peu dans tous les domaines. Il est une puissance au service du bien comme l'autre est une puissance au service du mal. Je ne sais qui disait que si saint Paul revenait en ce monde, il se ferait journaliste. Et pourquoi pas? La presse au service des idées justes et saintes est, plus que tout autre, instrument de vulgarisation et de propogation des doctrines qui font vivre.

Encore faut-il que ceux qui bénéficient de ses incomparables bienfaits la soutiennent et ne fassent pas —ce qui arrive trop souvent——le jeu de la partie adverse. N'est-ce pas subventionner un journal que l'acheter, ne fût-ce qu'au numéro, parce que la cote de la Bourse y est plus lisiblement imprimée ou que dans les listes, hélas!! partout restreintes, des offres d'emploi, on trouvera enfin le cordon bleu idéal ou tout au moins l'indispensable bonne à tout faire?

Non seulement il faut s'abonner aux bons journaux, mais il convient de les faire connaitre en les répandant autour de soi. Un de mes confrères me suggérait un jour cette petite pratique dont je vous livre sans hésitation la formule: "Lorsque vous voyagez, ne vous installez jamais dans votre compartiment sans vous être muni d'un bon journal: lisez-le, bien entendu, mais surtout ayez soin de le replier très proprement et. . . de l'oublier sur la banquette."

P. LEDENT, O.P.
(Croix de Bruxelles).

Où le ciel et la terre se rencontrent

Un jour, un petit garçon se mit en route pour chercher l'endroit où le ciel et la terre se rencontrent. Il pouvait le voir clairement depuis la maison de sa mère, sur la colline, et il savait que s'il marchait suffisamment il le trouverait.

Mais le chemin était long. A mesure qu'il marchait, le bel endroit semblait s'éloigner toujours davantage. Et, lorsqu'il fut desecndu dans une vallée, très basse et boisée, voici qu'il ne le vit plus du tout. Il fut obligé de s'arrêter et il demanda à une femme. près d'une cabane où se trouvait l'endroit; il était si fatigué qu'il ne pouvait plus continuer sa route.

La femme le fit asseoir et lui donna du pain et du lait chaud. Ensuite, elle le conduisit au sommet d'une colline et lui montra une petite maison à une certaine distance.

—Tu le trouveras la-bas, mon fils, dit-elle. Mais fais, attention, il fera bientôt noir!

Le petit garçon, les yeux levés sur l'endroit où le ciel et la terre se rencontrent, se trouva, en peu de temps sur le chemin qui conduisait à sa maison.

"Tiens, dit-il, en voyant la maison de sa mère, qui se trouvait d'ailleurs sur le pas de la porte, et qui lui faisait signe, tiens, mais c'est la maison de maman!"

L'anglicisme

Une voie des plus faciles à l'anglicisme est certainement laissée ouverte par l'étroite parenté des langues anglaise et française.

D'après le statisticien Thommerell. 20,000 mots de langue anglaise sont français, latins-français, ou grecs-latins-français comme: téléphone, automobile, télégraphe, miracle, etc.

On voit dès lors le péril pour les deux langues, surtout si les nécessités sociales les font vivre constamment à proximité l'une de l'autre.

Dans la suite des siècles, il s'est trouvé des mots qui ont conservé le même sens dans les deux langues; d'autres ont une légère nuance qui les différencie; d'autres se sont séparés sans retour.

Il est des mots qui s'écrivent en français comme en anglais et qui, à l'origine avaient la même signification. Ayant bifurqué chacun dans une voie différente, leur sens s'est modifié, et aujourd'hui ils ont chacun un sens différent.

L'anglicisme consiste à accepter un mot, une expression, une tournure de *phrase qui a l'allure française*, tout en lui donnant la signification anglaise, de sorte qu'on parle anglais avec des mots français.

L'intrusion de l'anglais dans notre langue se fait de trois manières:

1.—On intercale un mot anglais dans une phrase française. Prend le "canthook" et pousse cette "log" plus loin. Laisse le "sidewalk" et passe la "street". Les "improvements" d'une machine.

2.—On habille un mot anglais à la française et l'on en fait une barbarisme. Pour cela, on fait le tour de force de prendre un radical anglais et de lui donner un suffixe français: Pitcher; chat-er; tight-er un cheval aprés la fence.

3.—Ou bien encore, on traduit l'idée, la phrase, le mot anglais d'une façon inexacte, par des mots dont l'orthographe est semblable, mais dont la signification française est différente. Mettre à une maison trois "capots"—coat, couche de peinture; millman—laitier; letterman—facteur; fireman—pompier; deviennent aussi: homme de lait, homme des lettres, homme de feu.

Dans notre pays de vie intense on préfère la vitesse, la rapidité à la précision. Aussi, notre langue en souffre énormément.

Une certaine paresse intellectuelle, le désir d'arriver au bout de la phrase le plus tôt possible nous fait adopter le premier mot qui se présente à notre esprit sans que nous prenions le temps de nous rendre compte de son origine, son à-propos et de sa précision. Si le mot qui représente l'idée est anglais, ou bien nous ne prenons pas la peine de le traduire en français ou nous le traduisons mal, et, comme conséquence, nous surchargeons notre langue d'anglicismes.

(La Tribune de Woonsocket)

—oOo—

Que valent les autographes en Amérique? Un journal de New York nous renseigne à ce sujet. Bien entendu ce sont les "stars" d'Hollywood dont les lettres sont les plus recherchées des collectionneurs.

Un autographe de Greta Garbo vaut 25 dollars; un autographe de Chaplin 10 dollars, de Marlène Dietrich 10 dollars, de Marion Davies 5 dollars, de Jackie Coogan 3 dollars.

Les présidents de la République viennent ensuite. Pour 3 dollars on a un très joli autographe du président Roosevelt et de M. Wilson. Un Hoover est un peu moins coté, deux dollars et demi seulement.

Par contre, quelques mots de Lindbergh sur une carte postale se vendent encore une quinzaine de dollars, quoique le célèbre aviateur ait beaucoup écrit.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

LEGAL

AVANT-GARDE YOUVILLE

Avant de se séparer pour aller jouir des grandes vacances, l'Avant-Garde Youville tenait sa dernière assemblée générale, le seize juin dernier, à la salle paroissiale en présence de son dévoué président honoraire M. le curé Goutier, de Messieurs les abbés Thibault et Messier et des Révérendes Soeurs de l'école et du couvent.

Après lui avoir souhaité la plus respectueuse bienvenue, Mlle la présidente rappela à M. le curé combien son absence avait été sensible aux Avant-Gardistes lors de la visite de M. Belhumeur et lui manifesta leur joie sincère de l'avoir aujourd'hui au milieu d'eux.

Après lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée et du rapport du trésorier l'assemblée présenta les propositions suivantes:

1.—Mlle Léonie Desrosiers nous fit remarquer qu'ayant déploré toute l'année le manque de livres canadiens pour références dans nos études d'histoire et de littérature canadienne, qu'il est grandement temps de songer à prendre des moyens de se monter une bibliothèque et propose:

"Que chaque Avant-Gardiste s'assure s'il n'y a pas dans sa famille un livre canadien et qu'il l'apporte en don à l'Avant-Garde Youville." Mlle Jeannette Trudeau seconde cette motion laquelle est adoptée à l'unanimité.

2.—M. Edouard Massie, notre trésorier, soumet ensuite un autre moyen de se créer une bibliothèque, lequel serait de faire une séance au commencement de l'année scolaire dont les profits nous mettraient en mesure d'acheter quelques beaux volumes canadiens. Mlle Léona Proulx seconde cette proposition en ajoutant qu'une séance nous fournirait une occasion de plus de faire connaitre les Avant-Gardistes tout en favorisant notre bibliothèque. Adopté.

3.—Mlle Eva Leblanc se lève ensuite et dit qu'après l'étude qu'ils viennent de faire des termes français de la balle-au-camp, les Avant-Gardistes devraient se surveiller davantage et propose "qu'à l'avenir chacun mette de côté les termes anglais qu'on est toujours pressé d'employer." Mlle M.-A. Pelletier objecte qu'avec des anglais il faut bien se servir de termes anglais. Mlle Léa Deschalets répond qu'il est tout à notre avantage que les anglais constatent que nous connaissons nos termes français et seconde la motion de Mlle Eva Leblanc. Adopté.

4.—Mlle Eva Casavant, comprenant tous les avantages de la lecture pour les Avant-Gardistes, propose "que chaque Avant-Gardiste fasse une courte lecture, tous les jours durant la vacance, soit dans la Survivance, soit dans de bons livres français. Mlle Sylvianne Potvin s'empresse de seconder la motion. Adopté.

Nous procédons ensuite à l'exécution de notre programme: lecture de la meilleure composition de chaque cercle. Ont l'honneur d'être choisies: Cercle Goutier, Mlle Annette Potvin: Cercle de l'Erable: Mlle Léonie Desrosiers; Cercle Maisonneuve, Mlle Annette Nault; Cercle Jeanne Mance, Mlle Anna Mercier. Suit une déclamation: "Notre Langue" de Chapman par Mlle Sylvianne Potvin. Les tout-petits du Cercle Jeanne Leber nous chantent: "Le bon soleil". M. Henri Préfontaine, du Cercle Maisonneuve déclame "Le petit Jésus travaille" et Mlle Yvette Garneau et Anita Larose nous chantent: "Ne fais jamais pleurer ta mère".

Pour finir notre programme récréatif le Cercle de l'Erable et le Cercle Goutier se lancent un défi dans une joute sur les termes français de la balle-au-camp. Un point de plus donne la victoire au cercle de l'Erable.

Mlle la Présidente invite ensuite M. le curé à nous adresser la parole. En quelques mots il nous exprime le plaisir qu'il a ressenti en asistant à notre assemblée et après nous avoir expliqué les trois vies qui existent en tout être humain il nous démontre combien notre association favorise notre développement intellectuel.

Mlle la Présidente remercie M. le curé de ses bienveillantes paroles et notre assemblée se termine par le chant des Stances patriotiques à la Vierge Immaculée suivies de l'Hymne national.

Annette Potvin,
Secrétaire générale.

* * *

AVANT-GARDE D'YOUVILLE

Cercle Jeanne LeBer. Enfin, c'est aux benjamins de notre Avant-Garde à donner signe de vie. Le cercle Jeanne LeBer est formé des élèves du grade I et les membres actifs sont au nombre de 21.

Notre sixième réunion eut lieu lundi, 26 juin. M. le curé et la Soeur supérieure y assistaient pour la première fois.

La prière d'ouverture fut un cantique à la sainte Vierge. La présidente, Mlle Lorraine Desrosiers souhaita la bienvenue à nos distingués visiteurs et les assura que leur présence était pour ces jeunes avant-gardistes une douce joie et un grand honneur.

La secrétaire, Mlle Alma Caza, lut les minutes de la dernière assemblée. Il fut proposé par Mlle Thérèse Coulombe et secondé par M. Léon Dumaine que les minutes soient acceptées telles que lues.

Les propositions et discussions suivantes furent faites, toujours en s'adressant à Mlle la présidente:

May Thorburn: "Je propose que les avant-gardistes s'appliquent à bien parler leur belle langue française pendant les vacances.

Thérèse Coulombe: Il faut qu'on s'avertisse quand on fera des fautes.

Yolande Nault: Sur quel point devra-t-on s'avertir?

La présidente: Je demande à Mlle May Thorburn de bien vouloir répondre à cette question.

May Thorburn: On devra se surveiller surtout pour bien dire: "Toi" et "Moi".

Victoria Leduc: Il y en a qui n'aiment pas à se faire avertir.

Annette Mercier: Qu'importe, faisons-le quand même; on est avant-gardistes pour cela.

Thérèse Laforce: Je trouve que c'est une bonne idée et je seconde la proposition de Mlle May Thorburn.

II. Claire Préfontaine: Je propose que les avant-gardistes fassent une visite à leurs maitresses pendant les vacances.

Alma Caza: Il y en a qui restent bien loin.

Léo Tanguay: Ceux-là pourront la faire avant la grand'messe le dimanche.

Léon Dumaine: Il n'y a pas beaucoup de temps avant la grand'messe.

Annette Mercier: Ca ne doit pas être une longue visite.

Thérèse Coulombe: Il y en a qui ne savent pas quand partir.

Théodore Lamarche: C'est une visite de quelques minutes seulement.

Juliette Lavoie: Je seconde la propostion de Mlle Claire Préfontaine.

Programme récréatif: Chant: Les nuages, par Miles May Thorburn, Yolande Nault, Thérèse Laforce et Annette Mercier.

Dialogue: Les chutes Niagara, par MM. Léo Tanguay, Albert Provost, Théodore Lamarche, Léon Dumaine et Omer Caza.

Le numéro historique, habituellement donné par la directrice, fut omis, par contre, la présidente pria M. le curé d'adresser la parole aux élèves.

M. le curé se dit très heureux d'avoir été invité à cette réunion et félicita les petits avant-gardistes des propositions si pratiques qui ont été faites et adoptées. puis il démontra les avantages de ces assemblées.

La présidente remercia M. le curé et Soeur supérieure d'être venus encourager les efforts des membres de ce petit cercle, puis l'assemblée se termina par le chant de l'hymne national.

La directrice.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Vendredi, le 23 juin, le Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur tenait sa dernière réunion hebdomadaire pour la présente année scolaire.

Etaient présentes à cette assemblée la vice-présidente honoraire de l'Avant-Garde, la titulaire de la classe, la directrice du cercle la trésorière générale de l'Avant-Garde et tous les membres du dit cercle.

M. Robert Gamache, président ouvre l'assemblée par la prière; puis au nom de ses compagnons et compagnes il remercie la directrice de son cercle de tout le zèle déployé envers eux, tant à l'heure du catéchisme qu'aux heures de langue maternelle. Soeur Marie de Sainte-Rose de Cascia remercie ses chers élèves de la marque de reconnaissance qu'ils viennent de lui donner et leur affirme avoir passé de belles heures dans le cadre intime de leur classe.

Le programme du jour commence par la lecture des minutes faite par Mlle Paula Remillard, secrétaire. Ce rapport est adopté sur la demande de Mlle Germaine Chailler et de M. René Brodeur.

On passe ensuite aux propositions:

Proposé par Mlle Simone Ethier et secondé par Mlle Aurore Gamache: "Que durant les vacances les externes assistent à la messe le plus souvent possible."

Proposé par M. Jean-Paul Désaulniers et secondé par Mlle Elza Verstraete: "Que les avant-gardistes se fassent un point d'honneur de communier au moins une fois par mois."

Proposé par M. Réal Guindon et secondé par M. Sylva Servant: "Que nous soyions fidèles à la récitation de nos prières du matin et du soir."

Proposé par Mlle Germaine Chailler et secondé par M. René Brodeur: "Que le bon langage soit observé durant les vacances."

Proposé par M. Paul-Emile Hardy et secondé par M. Adrien L'Heureux: "Qu'aucun avant-gardiste ne manque la messe le dimanche durant les vacances."

Invité par M. le président tous les membres entonnent un chant à la louange de S. Jean-Baptiste que l'Eglise se prépare à fêter demain. Que ce digne Précurseur du Messie accorde aux petits Canadiens son amour pour Dieu et l'amour de la patrie puisqu'il est choisi comme patron du Canada.

Sur le demande de M. le président, notre dévouée Soeur supérieure donne d'excellents conseils pour le temps des vacances; si chacun y est fidèle, les deux mois de l'été seront profitables pour le corps et pour l'âme.

La partie historique de la réunion était confiée à M. André Albinati lequel nous fait connaître la vie de M. François Hertel.

Notre trésorière générale invitée à nous adresser la parole, n'ajoute que quelques mots d'encouragement aux bons conseils donnés par notre chère Soeur supérieure.

M. le président remercie nos aimables visiteuses puis demande l'ajournement de l'assemblée, lequel est proposé par Mlle Alice Ethier et secondé par M. Marcel Blair.

Avant de se séparer les petits avant-gardistes du cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur entonnent les deux premiers couplets du chant national "O Canada".

—oOo—

Faute d'être présenté

Par un jour d'hiver, Jules Janin lisait son journal, au café Verey, tenu à Londres par un Français. Un Anglais, occupé à prendre son grog, appelle flegmatiquement le garçon:

—Garçonne, commente sé appellé cette môsieu qui fioumé son cigare en lisant sa journal conter le poêle?

—Je n'en sais rien, milord.

—Ooh! . .

Le questionneur se lève et s'adresse à la dame qui tient le comptoir:

—Madame, commente vô appelez cette môsieu qui fioumé son cigare en lisant sa journal contre la poâle?

—Ce n'est pas un habitué, monsieur; je regrette de ne pouvoir vous satisfaire.

—Very well. . . Où était le maitre de la établissemente?

—Me voici, monsieur.

—Good morning. . . Môsieu le maître, vô savez commente sé appelé cette môsieu qui fioumé son cigare en lisant sa journal contre le poâle?

—Pas le moins du monde; c'est la première fois qu'il vient ici.

—Ooh. . .

Notre homme se dirige enfin vers l'inconnu, et s'adressant à lui-même:

—Môsieu, qui fioumé son cigare en lisant sa journal contre le poâle, je vous prie vô, commente vô appelez vô?

—Monsieur, je m'appelle Jules Janin. répond le Français.

—Moi, je suis Môsieu Smith.

—Eh bien, môsieu Jules Janin. . . votre redingote y broule.

Il était temps; il ne restait plus qu'un pan de vêtement compromis.

—oOo—

Bon moyen

Que dites-vous de ceci? Le propriétaire d'un gros garage et d'un poste de service aux Etats-Unis a imaginé un moyen d'encourager les gens à faire laver leurs automobiles et à les tenir toujours propres. Avec chaque lavage, il leur donne une police d'assurance contre la pluie! Cette police est valide durant 24 heures. C'est-à-dire que si le vieux Pluvius fait des siennes durant les 24 heures qui suivent le lavage, le propriétaire de l'auto peut ramener son véhicule où il l'a fait laver et il obtient un nouveau nettoyage gratuitement. N'est-ce pas là une bonne idée? Qu'en dites-vous, propriétaires de garages et propriétaires d'automobiles? Il y a, en effet, un grand nombre d'automobilistes qui retardent toujours de faire laver leur voiture parce qu'ils craignent le mauvais temps. Ce serait un moyen de stimuler les affaires. Qui va l'essayer?

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par
Un professeur d'Université

QUATRIEME EPOQUE

LA DÉCADENCE (1713 à 1760)

IV. Décadence—(1713 à 1760).—(1ère période): Démembrement; traité d'Utrecht.—(2ème période): Agonie; Guerre de sept ans.—(3ème période): Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(suite)

61.—Quelles sont les meilleures preuves de vitalité données par la Nouvelle-France de 1713 à 1748?

Par ordre de date et d'importance ce fut d'abord la fondation de Louisbourg sur l'île du Cap-Breton.

a) La cession de l'Acadie et de Terreneuve à l'Angleterre non seulement portait un coup mortel aux pêcheries françaises en Amérique; mais elle ouvrait aux Anglais la porte du golfe et par le fait même la route de Québec. La France le comprit aussitôt, et profitant de la liberté de se fortifier, que lui laissait le traité d'Utrecht, elle jeta sans tarder les bases d'une forteresse sur l'île du Cap-Breton. Elle y dépensa dans l'espace d'une dizaine d'années au delà de $5,000,000; plus peut-être qu'elle en avait dépensé pour toute la colonie depuis sa fondation. Elle ne s'arrêta que le jour, où elle crut la ville de Louisbourg imprenable.

b) Toujours poussée par l'instinct de la conservation, elle songea à protéger ses immenses frontières par une ligne de forts, qui devait s'étendre jusqu'à la Louisiane, que d'Iberville venait de fonder. De fait en 1725, elle relevait le fort Niagara; fondait le fort Pepin, en 1737, sur le haut Missisippi et, en 1731, le fort de Pointe-à-la Chevelure ou Saint-Frédéric, dans le voisinage du lac Saint-Sacrement.

c) Profitant de la paix, qui règna pratiquement jusqu'en 1744, la Nouvelle-France, sous la sage administration de MM. de Vaudreuil et de Beauharnois, s'employa sans répit à compléter son organisation et à développer ses ressources.

Dans la **vallée du Saint-Laurent**—le grand chemin projeté par Talon s'étendait, en 1734, de la pointe est de l'ile d'Orléans, jusqu'à Montréal; les 25,000 habitants du Canada étaient groupés, en 1721, en 82 paroisses, depuis la Baie Saint-Paul à l'Isle du Pads et depuis Kamouraska à Chateauguay. En 1738, les Forges du St-Maurice étaient en opération et l'on voyait surgir un peu partout une foule de timides industries.

Dans la **vallée du Mississippi**, le progrès était plus laborieux mais non moins rapide. Nos missionnaires et nos soldats faisaient gradûellement la conquête des tribus indiennes, pendant que nos traiteurs parcouraient en tous sens les régions à l'Ouest des Grands Lacs.

d) La population augmentait sensiblement, plutôt par le développement naturel des familles déjà établies que par une immigration nouvelle.

Cependant nos gouverneurs s'efforçaient d'activer la colonisation avec des succès variés. Les appels faits aux Acadiens pour les attirer au Cap Breton n'eurent guère d'écho; mais en revanche, l'île Saint-Jean (l'île du Prince Edouard) se peuplait de colons de France et d'Acadiens de la péninsule, qui préféraient s'exiler pour échapper à la domination anglaise.

En 1717, de Bienville fondait la Nouvelle Orléans et en 1731, la Vérendrye s'élançait sur la route de l'Ouest.

Ses efforts pour reculer nos frontières dans cette direction méritent une mention spéciale.

En trois ans, les explorateurs avaient franchi l'immense savane, entrecoupée de lacs et de rivières qui, sur un espace de 500 milles s'étend du lac Supérieur à la rivière Rouge.

b) Deuxième étape.—En 1738. La Vérendrye érige le fort Rouge, au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, où se trouve actuellement la ville de Winnipeg. Quelques semaines plus tard il prenait possession du portage, qui relie l'Assiniboine au lac Manitoba et y érigeait le fort La Reine (Portage-la-Prairie).

C'est alors que le grand explorateur tenta un effort suprême pour atteindre la mer de l'Ouest. Parti du fort La Reine, en octobre 1738, il remonta la rivière Souris, fit l'ascension du vaste plateau qu'arrose le Missouri et arriva enfin chez les Mandanes. Ses guides refusèrent d'aller plus loin.

Pendant son absence, ses fils n'étaient pas restés inactifs. En deux ans, ils avaient découvert et exploré les lacs Manitoba, Winnipegosis, Dauphin, Bourbon, etc., élevant des forts aux points stratégiques et accaparant le commerce de fourrures.

c) Deuxième étape.—Pendant que le ministre Maurepas s'étonnait de la lenteur de la marche en avant, les traiteurs associés à La Vérendrye l'accusaient de négliger la traite au bénéfice de ses découvertes et le forçaient à descendre à Montréal pour se disculper.

Découverte des Montagnes Rocheuses.—C'est durant son absence, le 9 avril 1742, que Pierre de la Vérendrye, surnommé le chevalier et son frère François quittaient le fort La Reine pour continuer la poussée vers l'Ouest. Suivant la même route que leur père, ils remontèrent la rivière Yellowstone et vinrent se heurter aux premiers contreforts des Montagnes Rocheuses. Ils étaient à trente milles des sources de la rivière Columbia et à 500 milles de la côte du Pacifique.

d) Epilogue.—Au moment même où ses fils couronnaient ainsi son oeuvre, La Vérendrye (père), traqué par ses bailleurs de fonds, perdait son monopole et était entrainé dans un vrai labyrinthe de procès. Il finit par obtenir justice, fut réintégré dans sa charge de capitaine et décoré de la croix de Saint-Louis. Il s'apprêtait, à l'âge de 64 ans, à repartir pour l'Ouest, quand il mourut à Montréal.

Ses fils réclamèrent l'honneur de succéder à leur père; mais l'administration du Canada, alors entre les mains de Jonquières et de Bigot, leur refusa jusqu'à la liberté d'aller chercher dans l'Ouest les marchandises qui leur appartenaient.

Désormais les voyages vers l'Ouest n'auront plus qu'un but: satisfaire la convoitise des marchands de fourrures. Ces voyages se continueront jusqu'en 1755, alors que tous les hommes valides seront rappelés à Québec.

63.—Résumez l'histoire des colons français de la péninsule acadienne, depuis 1713 jusqu'à la fondation d'Halifax, en 1749.

N.B.—Après le traité d'Utrecht, les colons français de l'Acadie se trouvèrent divisés en deux branches bien distinctes:

a) **Les Acadiens proprement dits ou habitants de l'Acadie péninsulaire** virent leur pays cédé par la France à l'Angleterre et se trouvèrent placés dans cette alternative: déménager au plus tôt en terre française ou se résigner à devenir sujets britanniques.

b) **Les habitants de l'isthme acadien et de l'Acadie continentale** parce que les régions où ils vivaient étaient contestées, demeurèrent sujets français en attendant une solution, qui d'ailleurs ne vint jamais.

Pendant plusieurs années leur sort fut **tout à fait différent.**

Faisons d'abord l'histoire des **Acadiens de la péninsule.**

Le traité d'Utrecht leur avait accordé un an pour faire leur choix. Ils avaient le droit, jusqu'au mois d'avril 1714, de vendre leurs immeubles à des citoyens britanniques et de passer en terre française avec tous leurs biens meubles: bestiaux, ménage, agrès de pêche, etc. . .

Quelques petits propriétaires se prévalurent aussitôt de leur privilège et émigrèrent au Cap Breton; mais l'immense majorité des habitants se trouva dans l'impossibilité absolue de **déménager**, à cause de la distance et du manque de moyens de transport.

Ils espéraient, **et avec raison**, que la flotte anglaise les déporterait, ainsi que leurs "effets", comme il était arrivé pour les pêcheurs de Plaisance (Terreneuve).

Le mois d'avril 1714 se passa, et comme la flotte anglaise n'avait pas encore fait son apparition, les Acadiens n'avaient pas bougé.

Inquiet de ce retard, le gouverneur de Louisbourg envoya deux de ses officiers, de la Ronde et de Pensens, pour s'informer de ce qui en était. Les Acadiens consultés protestèrent **tous** par une triple signature, qu'ils désiraient émigrer en terre française.

Le gouverneur de Port-Royal, Nicholson, déclara qu'il n'y pouvait rien et qu'il n'avait pas les vaisseaux, nécessaires pour transporter 2,500 personnes avec les bagages.

Les officiers français proposèrent alors, si l'on voulait leur accorder un an de délai, de venir eux-mêmes chercher les Acadiens avec des vaisseaux français. Nicholson accorda le délai, mais déclara qu'il ne pouvait permettre à tant de vaisseaux français de s'approcher ainsi en même temps des côtes d'Acadie. Les officiers offrirent alors d'envoyer de Louisbourg tout le matériel nécessaire, ferronneries, voiles, cordages, etc., pour permettre aux Acadiens de se bâtir eux-mêmes des vaisseaux.

Nicholson demanda le temps de consulter Londres; mais il n'en fit rien.

Comme la réponse tardait à venir. à l'automne 1714, l'ambassadeur français à Londres fut prié de demander des explications. Les Lords of Trade à leur tour voulurent consulter leurs représentants en Acadie, qui dans l'intervalle avaient considérablement modifié leurs idées.

Sam Vetch et son conseil qui. en 1710, déclarait solennellement "qu'il faudra au plus vite déporter tous les Français hors du pays, sauf ceux. qui passeraient au protestatisme", chante maintenant une autre antienne;

a) "Cent Français nés au pays sont d'un plus grand service que 300 hommes nouvellement arrivés d'Europe". (24 nov. 1714).

b) "Le passage des Acadiens et de leur bétail au Cap Breton serait un grand renfort pour cette colonie et la ruine totale pour la Nouvelle-France.

c) Et le brave homme ajoutait "qu'on avait promis de répartir entre les soldats et les officiers britanniques tous ces biens, tous ces bestiaux."

d) Caufield disait l'année suivante: "Si les Français nous quittent nous ne pourrons jamais faire subsister nos familles anglaises, ni les protéger contre les insultes des Indiens."

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 5 JUILLET 1933

Le congrès de l'A.C.F.A.

Comme on le sait, le congrès de l'A.C.F.A. aura lieu la semaine prochaine.

Il commencera le 12, dans la soirée pour se terminer le 14, le soir également, par une séance solennelle.

Il va sans dire que tous les Canadiens français de l'Alberta devraient se faire un devoir d'assister à ce congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Les congrès sont nécessaires. Ils permettent à tous les membres d'une société, d'une association, de se rencontrer, de discuter *les résolutions* qui y sont présentées, d'étudier les problèmes d'importance primordiale et de donner à ces mêmes problèmes la meilleure solution, celle qui ne peut jaillir que du choc des idées exprimées par les congressistes.

Nous savons pertinemment que la crise actuelle a refroidi l'enthousiasme des uns et des autres. Et pourtant, ce n'est pas quand tout va mal qu'il faut se laisser aller à l'indifférence la plus complète envers l'Association. Nous avons le rigoureux devoir de la soutenir parce qu'elle a été fondée uniquement pour unir les Canadiens de langue française et de religion catholique.

Il faut montrer à nos compatriotes de langue anglaise qu'ici, en Alberta, les Canadiens français savent s'unir pour travailler dans la paix et la concorde à la conservation de leurs droits, de leur langue et de leur religion.

* * *

Le congrès de l'A.C.F.A. est une sorte d'examen de conscience nationale. C'est en venant y assister que nous nous rendrons compte des fautes commises envers nos devoirs de Canadiens français, que nous prendrons les résolutions susceptibles d'implanter en nos âmes la véritable fierté française, celle qui n'abdique jamais devant le sarcasme des esprits étroits ou le persiflage des traîtres à leur langue et souvent à leur foi.

* * *

L'école française, écrivions-nous ici la semaine dernière, est la base de notre armature nationale.

C'est à l'école française que nos petits enfants s'initient aux beautés de la langue qu'apportèrent en ces vastes plaines de l'Ouest les héroïques missionnaires et les vaillants pionniers venus d'une province qui a lutté et lutte encore pour conserver sur les lèvres de ses fils le verbe des Cartier, des Champlain, des Dollard et des La Vérendrye.

Nous devons donc comprendre tout le bien que l'école française peut accomplir dans l'âme de nos enfants.

Nous devons aussi réaliser toute l'importance de préparer de bons instituteurs et institutrices bilingues.

C'est pourquoi, fidèle à sa mission de sauvegarder en terre albertaine les intérêts du groupe d'origine française, l'A.C.F.A., durant le prochain congrès, s'occupera attentivement de soumettre aux délégués l'étude de problèmes relatifs à l'éducation et à l'instruction de nos petits compatriotes.

Le congrès de 1933 sera un congrès qui devrait réunir les commissaires d'écoles et les instituteurs et institutrices canadiens-français. Nous leurs demandons respectueusement d'être présents afin qu'ils puissent présenter des idées constructives, visant le bien-être commun, avec la ferme volonté de les défendre sans égoïsme ni parti-pris.

A tous nos compatriotes qui ne laissent pas indifférents l'étude et la solution de nos problèmes nationaux, nous leur demandons aussi d'assister à ces assises annuelles de l'A.C.F.A.

Venons nombreux! Car, il ne faut pas oublier que beaucoup de regards seront fixés sur nous, non seulement en Alberta, mais aussi chez nos frères de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

Que les 12, 13 et 14 juillet soient des jours de ralliement pour les Canadiens français de l'Alberta.

Maurice Lavallée.

Billet

Conscience nationale

Il serait oiseaux de le nier, nous manquons d'une conscience nationale avertie. Depuis les personnages haut huppés vivant à l'anglaise ou pour qui les excentricités d'outre quarante-cinquième font force de loi jusqu'à l'humble travailleur dont l'état de vie ne permet pas le libre développement d'une opinion qui lui soit propre, en passant par l'homme d'affaires, membre de conseils d'administrations, d'entreprises diverses (la plupart à désignation anglaise) il semble que l'irréflexion et le manque de *logique* soient devenues nos caractéristiques dominantes.

Est-il besoin de le répéter, le principal obstacle au succès de notre cause vient de ce que nous ne réalisons pas à sa juste valeur la nécessité d'une vie conforme aux leçons de l'histoire et aux exigences de l'heure présente.

Soyons justes cependant. L'attitude d'un bon nombre s'explique, même si elle ne s'excuse pas. Peu familiers avec les problèmes à résoudre, dont l'enjeu est notre survivance, vivant dans des milieux où l'on croit de bon *goût de ridiculiser tout* ce qui concourt à assurer cette survivance: journal, église, écoles, associations, etc., plusieurs de nos compatriotes acceptent comme établis les faits posés par les admirateurs béats de tout ce qui est étranger, ou encore, voient dans l'indifférence aux questions nationales de ceux qui devraient être leurs guides, une invitation tacite aux trahisons de tous genres.

Il en est tout autrement de ceux qui dans le triple domaine social, économique et politique s'affublent d'un masque anglais, se soucient des droits de la race qu'en autant que cela fait leurs affaires personnelles et pour lesquels le profit à réaliser prime le service à rendre. Pourtant la plupart de ces gens ont le loisir ou plutôt l'opportunité de réfléchir sur leurs actes; une responsabilité leur incombe en raison même de leur importance sociale et l'on est en droit d'attendre d'eux autre chose que du servilisme politique ou financier.

***Je cherche en vain le mot* pour désigner convenablement le Canadien français, qui, dans les affaires ou ailleurs, n'a pas le courage d'employer sa langue mais croit mieux faire en n'exhibant que des enseignes, inscriptions et réclames anglaises, papeteries du même genre, etc. Le même terme pourrait s'employer à désigner ceux qui, pour un plat de lentilles, se vouent corps et âme au drainage sous mille et une formes, de notre épargne, de nos ressources, et de tout ce qui constitue une richesse en perspective vers les coffres de capitalistes étrangers. Le même terme conviendrait aux politiciens *de toutes nuances, qui* à l'encontre de "Gouverner, c'est prévoir", n'ont pas su ou n'ont pas voulu prévoir les résultats de leur politique de compromis, d'abstention, ou de lâchage. Exemple: le départ de notre pays de milliers et de milliers de nos compatriotes qui forment aujourd'hui dans la république voisine une population de près de deux millions. Autre exemple: le manque de définitions précises et de garanties quant aux droits des minorités catholiques et française.**

En définitive, nous avons été trahis par ceux-là même qui avaient mission de nous défendre et la situation où nous nous trouvons aujourd'hui n'a rien d'étonnant.

Examinons quelques faits: nous formons 29% de la population totale du pays, mais ne possédons que 7% de la richesse, et cependant nous trouvons moyen d'envoyer chaque année plusieurs millions grossir la caisse des magasins à catalogues. On calculait il y a quelques années que dans la seule province de Québec le coulage atteignait quelques vingt millions. Que dire, maintenant, des sommes formidables encaissées par les compagnies d'assurance-vie?

D'autres faits pourraient s'ajouter, mais ceci suffit pour le moment.

REACTIONNAIRE.

Pèlerinage au Lac Sainte-Anne

A maintes reprises, les pèlerins m'ont exprimé le désir qu'au jour du pèlerinage un dîner froid soit servi sur le terrain de la mission. Le bénéfice qu'on en retirerait serait consacré au développement du pèlerinage, (achat de matériaux pour les bâtisses, etc.) Il me ferait plaisir de répondre à ce désir. Mais, pour cela, il me faudrait l'aide de quelques personnes de bonne volonté. Déjà quelques dames de la Rivière-qui-Barre s'organisent dans ce but, et se préparent à courir après les poulets et les dindons, qu'elles auront soin d'apporter tout prêts à manger. Elles s'occupent aussi de trouver quelques jeunes filles pour le service des tables.

Si, dans chaque parcisse, se trouvaient quelques personnes dévouées qui voulussent bien les imiter, la solution à ce problème serait toute trouvée, à la satisfaction d'un grand nombre, et à peu de frais. Le prix du dîner serait de 25c.

Que les dames de bonne volonté, dans chaque paroisse, s'organisent, et se fassent un peu quêteuses pour la bonne sainte Anne, et tout ira bien.

Notre pèlerinage aura lieu le 27 juillet. Je vous le rappellerai d'ailleurs sous peu.

Le directeur.

Du tac au tac

A North-Bay, Ontario, un groupe de Canadiens français écrivit au conseil en termes polis, à propos d'une affaire municipale. La lettre était en français. Il y a à North-Bay et dans la région toute une population de langue française. Mais il faut compter avec les **jaunes**. A ce que rapporte une dépêche de North-Bay au **Journal** d'Ottawa, le conseiller Rowe serait de ceux-là. Quelqu'un ayant fait remarquer que le conseil de ville de l'endroit fait toutes ses affaires en anglais, et qu'il ne convenait pas, dans ces circonstances, d'accuser réception d'une lettre écrite en français, la majorité des conseillers optèrent pour le renvoi de la lettre aux signataires, avec un mot les prévenant d'avoir à l'écrire en anglais, "langue du conseil". L'un des conseillers, M. Bush, d'esprit plus ouvert que ses collègues, leur dit que pareille procédure serait insultante et hors d'ordre. Sur quoi M. Rowe déclara: "Le monsieur qui nous a écrit sait que nous faisons nos affaires en anglais". Et un autre conseiller enchérit là-dessus. Cela démontre quelle largeur d'esprit existe chez certains Ontariens. Si les maisons canadiennes-françaises recevaient de pareille manière les solliciteurs anglo-ontariens qui les visitent et leur disaient: "Nous faisons toutes nos affaires en français: veuillez donc décamper, puisque vous ne parlez pas français", qu'est-ce que diraient les industriels et les vendeurs de la province voisine? Ne criraient-ils pas à l'étroitesse d'esprit? Que pensent-ils en ce cas de l'affront fait à North-Bay par une poignée de jaunes à des contribuables de langue française?—G. P.

(Le Devoir).

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

PREMIERE MISSION AU LAC SAINTE-ANNE

(Suite)

Chapitre troisième

LA FONDATION—1844

Les deux prêtres attendus, MM. Laflèche et Bourassa, arrivèrent à la Rivière-Rouge le 21 juin 1844.

C'est le premier que Mgr Provencher destinait aux missions de M. Thibault; mais il le trouva si fatigué, si indisposé, à son arrivée, qu'il se décida à le garder près de lui et pria M. Bourassa de partir à sa place.

M. Joseph Bourassa était âgé de 27 ans. Né à Pointe-Lévis, sur les bords du Saint-Laurent, en face de Québec, le 31 mai 1817, il avait été ordonné prêtre par Mgr Provencher, à son retour de France, le 14 avril. Il va passer neuf ans dans notre région.

A peine était-il arrivé à St-Boniface qu'il lui fallut se remettre en route. La réunion annuelle des bourgeois de la Cie de la Baie d'Hudson venait de se tenir au Fort Garry, et M. Rowand allait s'en retourner en caravane à Edmonton: pas de meilleure occasion que celle-là pour faire un prompt et heureux voyage.

Le voyage de M. Bourassa

M. Bourassa, n'ayant eu que quatre jours pour se délasser du long voyage qu'il venait de faire et se préparer à celui, presque aussi long, qu'il entreprenait, partit de la Rivière-Rouge le 25 juin. La route suivie fut celle des charrettes, par les Forts Ellice, Pelly, Carlton et Pitt. La marche fut rapide: en moins de quinze jours, les voyageurs étaient au Fort Pitt.

Là, tandis que Rowand et sa caravane continuaient leur route, notre missionnaire fut obligé de s'arrêter, ses chevaux n'en pouvant plus.

Ce fut tout bénéfice pour les chrétiens du Fort et les sauvages des environs. M. Bourassa y fit deux baptêmes d'enfants, le 15 juillet, et deux autres le 22.

Après trois semaines de séjour en ce lieu, c'est-à-dire vers le 26 juillet, une occasion se présenta pour se rendre au Fort Edmonton. En novice qu'il était, M. Bourassa la crut favorable et en profita, se lançant à travers les prairies au milieu d'un groupe de vingt jeunes guerriers Cris, avec un métis, du nom de Makikan, pour engagé. "Ce voyage, qui dura huit jours, écrit-il, ne fut marqué par aucun accident remarquable, si ce n'est le continuel tintamarre que me faisaient mes guerriers tous les soirs, pour voir où se trouvait l'ennemi. J'avais commis une imprudence en m'aventurant avec ces sauvages; mais Dieu eut pitié de mon inexpérience et éloigna de moi tout danger". (Rapport adressé à Mgr Taché, le 30 septembre 1861; nous en citerons de larges extraits).

Le 5 août, M. Bourassa était à Edmonton, où il fit deux baptêmes d'enfants.

Dès le lendemain, il se remit en route, et le mercredi, 7 août, il arriva au Lac du Diable, "bien fatigué, dit-il, mais bien content d'être chez moi."

Hélas! de quel "chez lui" peut-il parler? La maison que Pierre Thibert était venu construire n'avait encore que les murs. Le missionnaire "fut reçu et installé dans une cabane d'écorces, qui, tous les dimanches, se transformait en temple". Et cela devait durer jusqu'à l'automne. (Son rapport).

Le voyage de M. Thibault

M. Thibault, qui aurait aimé à voyager avec son nouveau confrère, à le diriger et à l'installer, n'avait pu, malheureusement, être prêt assez tôt pour cela.

Il ne quitta la Rivière-Rouge que le 3 juillet.

Prenant, cette fois, la voie des canots, il s'embarqua au pied du Fort Garry sur l'une des deux barques de la Cie de la Baie d'Hudson qui faisaient alors un service régulier entre St-Boniface et le Fort de la Rivière au Brochet (ou Norway-House), au nord-est du grand lac Winnipeg. Parvenu dans cette forteresse du protestantisme, où résidait le ministre Evans avec deux assistants, arrivés depuis, et le maître d'école Jacobs, missionnaire catholique s'efforça de faire du ministère auprès des Indiens. Il ne pouvait tomber plus mal. Les trois ministres s'imposant à "un village qui ne les écoutait que d'une oreille", écrit M. Thibault, mais que la crainte empêchait d'approcher du prêtre comme ils l'auraient voulu. Quelques baptêmes de canadiens ou métis et d'enfants étrangers à ce poste furent tout le fruit de cette petite mission.

Le 26 juillet, M. Thibault s'embarqua sur les berges d'Edmonton, pour traverser le lac dans sa largeur et remonter la Saskatchewan. Il lui fallut un mois entier pour atteindre le Fort Pitt, ce qui lui parut un vrai succès. "Notre voyage, écrivait-il à son évêque, a été heureux et prompt."

Deux jours d'arrêt au Fort Carlton lui permirent d'instruire "plusieurs familles de Cris des prairies", qui s'y rencontraient, et de baptiser leurs enfants.

Arrivé au Fort Pitt, M. Thibault apprit avec peine que les travaux commencés au Lac du Diable n'avançaient que très lentement, "faute de moyens et de bras". Pour s'y rendre plus promptement, il quitta les berges, acheta un cheval, et fit en quatre jours le long trajet qui lui restait encore.

Ainsi, à la fin d'août, il avait le plaisir "de voir et d'embrasser son cher confrère, M. Bourassa".

Achèvement de la maison au Lac du Diable

M. Thibault se mit alors lui-même au travail. "Il fallait faire la couverture, les planchers, les portes, les croisées, etc. . ." Ce ne fut pas long: "après quelques jours, notre habitation, écrit-il, se montrait avec orgueil parmi les cahutes d'alentour. Il faut pourtant avouer qu'elle n'avait pas encore de porte, par l'impossibilité où nous étions de nous procurer du bois convenable. M. Bourassa s'y logea néanmoins avec une satisfaction dont on n'a d'idée qu'en ces lieux, et je le quittai pour les missions du Lac Froid et du Lac la Biche".

C'est aux environs du 8 septembre que les missionnaires prirent ainsi possession de leur maison; et c'est à cette occasion, d'après la Notice du P. Lacombe sur cette mission, qu'ils lui donnèrent, ainsi qu'au lac, le nom de Sainte-Anne, que nous employerons désormais.

(à suivre)

On défend ce qu'on aime

De la Croisade de la Presse, ces *très justes réflexions,* **dont tout le monde peut, plus ou moins, tirer son profit:**

"La critique est facile, dit le proverbe, mais l'art est difficile."

Il est plus facile de critiquer un journal que de lui trouver des abonnés. Certains catholiques se bornent à la critique et laissent de côté la propagande de leur presse.

Une atmosphère de sympathie doit être créée autour d'un journal pour qu'il réussisse. Lui témoigner de l'antipathie, le critiquer à tout propos, c'est se ranger au nombre de ses adversaires les plus déclarés. C'est lui faire un tort considérable. On éloigne toujours de lui des lecteurs quand on s'adonne, par taquinerie ou simple passe-temps au dénigrement systématique et public de ses articles, de sa présentation, de son papier, etc.

Des défauts? Mais qui n'en a pas? Met-on hors de la société les personnes qui en ont?

Quand ces défauts existent, signalons-les à ceux qui sont chargés de la rédaction, mais gardons-nous de les révéler en public. Ne faisons jamais de l'esprit aux dépens d'une oeuvre dont nous devons avoir à coeur la puissance et la prospérité. Ne démolissons pas d'un côté ce que nous nous acharnons à édifier de l'autre. Nos adversaires se chargent trop bien de nous abattre sans que nous les aidions dans cette tâche.

—oOo—

NEW-YORK.—Une émission de $60,000,000 d'obligations canadiennes pour une période de 15 mois a été mise sur le marché, jeudi matin, par un syndicat bancaire présidé par Chase National Bank. Ces obligations, qui écherront le 1er octobre 1934, porteront intérêt à 4 pour cent et elles seront offertes à 99%. Elles seront rachetables en entier sur option du gouvernement canadien après le 1er juillet 1934, ou le premier jour commercial de chaque mois, après le 1er juillet 1934 jusqu'à maturité, pour le principal et l'intérêt accru sur un mois d'avis.

Pouvons-nous suivre les Co-Ops?

Un nouveau parti politique né depuis près d'un an, la "Co-Operative Commonwealth Federation", — par abréviation la C.C.F.,— fait en ce moment une propagande active dans tous les milieux. Son chef, le député Woodsworth, affirmait ces jours-ci avec une belle assurance qu'il détiendrait la balance du pouvoir dans le prochain parlement fédéral. Simple tactique élémentaire du tribun qui consiste à proclamer hautement sa foi pour la communiquer à ses partisans et à la foule des indécis. . . Il faut avouer que la crise qui se prolonge, faisant un si grand nombre de désoeuvrés et de mécontents, favorise singulièrement la campagne de ceux qui préconisent un bouleversement de l'ordre social actuel.

La C.C.F. condamne le système capitaliste et la propriété privée. Elle veut instaurer à la place "la socialisation de toutes les ressources et des moyens de distribution et de richesse", afin d'établir un "Etat coopératif" dont le principe primordial sera de "pourvoir aux besoins de la société au lieu de faire des profits." La formule est sans doute vague et élastique à dessein.

On nous demande ce qu'il faut penser d'un tel programme et du parti qui le défend. Disons tout d'abord que ces théories subversives, que personne n'eût pris au sérieux chez nous il y a trois ou quatre ans, obtiennent une certaine faveur aujourd'hui, dans l'état de désarroi des esprits provoqué par la crise Il faut donc les traiter autrement que par la dérision et le mépris.

* * *

Dans une conférence faite il y a quelque temps à Montréal, le R. P. Georges Lévesque, o.p., diplômé en sciences sociales de l'Université de Lille et professeur chez les Dominicains à Ottawa, examinait les projets de réformes de la C.C.F. d'après les principes de la sociologie chrétienne exposés dans les documents pontificaux. Il fit à M. Woodsworth l'honneur de le mettre en parallèle avec Pie XI. Et voici le résultat de cette piquante confrontation:

Leur premier geste à tous deux, c'est d'adresser au capitalisme actuel des reproches sévères. Mais M. Woodsworth va jusqu'à le condamner comme un régime foncièrement mauvais en soi; le Souverain Pontife, tout en le reconnaissant gravement vicié, l'estime juste dans son fond. La malice des hommes l'a perverti. . . il faut le convertir.

Le pape et le chef socialiste affirment la nécessité d'entreprendre—et le plus tôt possible—des réformes énergiques. Le premier veut qu'elles s'accomplissent dans un esprit de modération chrétienne, de justice, de charité et de collaboration. Et le second, est-il le partisan de la violence? Malgré leurs sympathies pour les gens de Moscou, les Co-Ops ne prêchent pas le recours à la force comme moyen normal de parvenir à leurs fins. On peut présumer cependant qu'ils ne refuseraient pas d'y avoir recours exceptionnellement. Il est à craindre surtout que leur agitation ne conduise à des luttes politiques d'un caractère inconnu jusqu'alors au pays.

Le Souverain Pontife base sa réforme sur une conception spiritualiste de la société, tandis que la C.C.F. semble plutôt s'appuyer sur une sociologie matérialiste. Cependant, les deux programmes sont d'accord pour demander une direction raisonnable de l'activité économique, la supériorité du bien commun sur les intérêts de quelques particuliers, un plus grand soin apporté à la législation sociale.

Mais voici la différence fondamentale entre les deux doctrines: le pape veut le respect de la propriété privée, qui est de droit naturel; la C.C.F. propose la socialisation de la majorité des entreprises financières, industrielles, etc., qui ne peut manquer de porter atteinte aux droits de propriété déjà existants et entraine des expropriations que ne justifient pas les raisons de bien commun.

* * *

Pouvons-nous suivre les Co-Ops?

Nous répondrons avec le R. P. Lévesque: Celui qu'il faut suivre avant tout, c'est le pape. Or, le pape dit qu'il y a un socialisme inconciliable avec le catholicisme. Ce socialisme se reconnait aux caractéristiques suivantes: luttes de classes, atteinte à la propriété privée par la socialisation excessive des biens, conception matérialiste de la société. Sur chacun de ces points, nous avons vu que les Co-Ops pèchent assez gravement pour être accusés de prôner un socialisme antichrétien et inacceptable.

Donatien FREMONT.

(La Liberté).

Contre l'individu

A la faveur des difficultés économiques, certains agitateurs ont réussi à faire pénétrer, chez les milliers de Canadiens, le virus socialiste ou communiste. Non seulement les doctrinaires reconnus de l'utopie ont semé en terrain préparé par la crise, mais même quelques journaux fondés pour maintenir l'ordre, la paix et la justice ont secondé ces efforts révolutionnaires en prêchant diverses formes d'étatisation, en dépréciant tous les efforts de l'autorité établie et en luttant contre le libéralisme économique, qui est la condition essentielle de l'initiative privée.

Dans une excellente étude sur ce sujet, notre confrère, l'"Evangéline", écrit ce qui suit:

"Les travailleurs répartis entre les diverses branches de l'industrie, l'Etat devra voir à ce que chacun exécute la besogne qui lui a été assignée. Encore ici il faudra une légion de fonctionnaires pour surveiller les ouvriers. Aujourd'hui dans beaucoup de cas, le travail s'accomplit spontanément sous l'aiguillon de l'intérêt personnel. Mais le régime nouveau qu'on veut nous imposer a précisément pour but de changer tout cela. Le paternalisme de l'Etat engendre nécessairement la nonchalance et la négligence.

"Otez le *motif d'intérêt personnel* et vous enlevez par le fait même le plus puissant stimulant au travail. Dans le passé toutes les modifications et les perfectionnements qui ont amené un progrès dans le développement industriel ont été le fait d'individus qui, poussés pas l'appât du gain, ont conçu des idées de progrès. Supprimez l'espoir de profits et vous faites disparaitre les inventeurs. Ceux-ci ne travailleront pas pour la gloire, pas plus que les ouvriers ne travailleront sans salaire.

"Les pouvoirs publics ne sont pas portés à prendre l'initiative pour promouvoir le progrès. Sous le rapport économique, ils sont nécessairement conservateurs. Parfois ils donneront une aide financière à quelque nouvelle entreprise, mais ils ne le feront pas spontanément. Il faut les y pousser. L'introduction du nouveau régime équivaudrait donc à mettre un frein au progrès.

C'est un fait d'expérience que les services publics confiés aux mains de l'Etat sont mal administrés, précisément parce que le stimulant de l'intérêt personnel est absent. C'est l'histoire de nos chemins de fer depuis l'ancien intercolonial jusqu'au réseau national actuel.

"On pourrait peut-être faire une exception pour le commerce des liqueurs, qui rapporte, dit-on, de jolis profits. Mais cette exception *témoigne en notre faveur*. Si ce commerce est bien *conduit*—au point de vue commercial, j'entends—c'est parce que l'Etat y trouve des profits, des *impôts perçus facilement*. En d'autres termes le désir du gain est nécessaire pour la bonne administration d'une entreprise commerciale ou industrielle.

"Une autre considération ne sera pas hors de propos ici. Nous avons vu précédemment que les auteurs socialistes et surtout les orateurs populaires et les propagandistes prétendent que quelques heures par jour—trois ou quatre au plus—suffiront à la subsistance de l'ouvrier. Alors pour faire le travail ordinaire il faudra deux ou trois fois le nombre d'ouvriers employés actuellement. Or les chemins de fer du réseau national ne font pas leurs frais. Que serait-ce donc si le nombre des salariés était doublé ou triplé? Etendez la même considération à toutes les industries et vous aurez une idée du beau système que messieurs les novateurs voudraient nous imposer.

"Le régime socialiste ou communiste sera donc un régime idéal pour ceux qui auront la bonne fortune d'être fonctionnaires ou d'avoir une place officielle quelconque. Pour les autres,—c'est-à-dire la masse,—qui devront s'en remettre à la sagesse sublime et à la bonté angélique des messieurs du gouvernement, ce sera une chose bien différente.

"En somme, du point de vue de l'organisation du travail et de la production, le socialisme et le communisme se trouvent en face de difficultés insurmontables."

Nous avons souligné, dans cet article, les passages fort justes qui offrent une leçon de bon sens à certaine école qui, inconsciemment, travaille à amoindrir la personnalité de chacun par la création de l'Etat-Providence. Cette école creuse le chemin du socialisme en même temps que sa propre fosse mortuaire.

Les donateurs du Concours de français

M. l'abbé S. Loranger, Plamondon .... 5 volumes
M. Emile Lafrance, Saint-Paul .... 1 volume
Mlle C. Langlois, 73, Sommerset Est, Ottawa 75c
M. le Dr Emile Boissonneault, Edmonton .... 1 volume et $2.00
Le Cercle Falher de l'A.C.F.A. $5.00
R. P. J. B. Giroux, O.M.I. $1.00
M. J. F. Poirier, Falher $3.00
Mme Flavius Plourde, Falher $1.00
La famille Maurice Beauchamp, Falher .... $5.00 en or
M. Wilbrod Deschênes, Falher $1.00
M. Frank Aubin, Falher $1.00
M. Bernard Bujold, Falher $1.00
M. Wilfrid Morin, Falher 50c
M. Hermas Ethier, Falher 50c
M. Arthur Brémont, Falher 65c
M. Louis Gauthier, Falher 50c
M. E. Dewindt, Falher 50c
M. J. A. Campbell, Falher 50c
M. Donat Forgues, Falher 50c
M. Lucien Beaudoin, Falher 25c
M. Sylvio Villeneuve, Falher 25c
M. Honoré Guindon, Falher 25c
M. Germain Lévesque, Falher 25c
M. Pierre Paul, Falher 25c
M. P. J. Demers, Falher 25c
M. Maxime Gervais, Falher 25c
M. J. Coulombe, Falher 25c
M. Martial Lauzon, Falher 25c
M. Romilus Brodeur, Falher 25c

Cette liste des donateurs sera continuée la semaine prochaine.

LE COMITE DU CONCOURS.

Pourcentage des objectifs perçus par les cercles

du 1er janvier au 30 juin 1933

	%
Athabasca	100
Cluny	100
McLennan	94
Saint-Joachim	74½
Lamoureux	56½
Brosseau-Duvernay	51½
Legal	51
Lafond	50¼
Notre-Dame de Savoye	40
Lac Froid	36¾
Saint-Charles	32½
Sainte-Lina	31¾
Villeneuve	29
Pincher Creek	28½
Picardville	28
Saint-Edmond	26¾
Morinville	25¾
Bonnyville	25
Végreville	25
Beaumont	22¼
Falher	22
Saint-Paul	20
Saint-Edouard	14¼
Saint-François	14¼
Tangent	12½

Nous remercions tous ces cercles qui ont contribué à soutenir l'Association durant ces temps de crise. Malheureusement, près de la moitié de nos cercles n'ont pas encore réalisé que la première moitié de l'année est passée et que l'Association ne peut marcher qu'à prix de sacrifices. Si tous les cercles qui ne figurent pas sur cette liste, nous avaient fait parvenir un petit montant, nous n'aurions aucune crainte pour l'avenir.

Nous savons aussi que plusieurs cercles attendent de remettre les montants des cotisations durant le congrès. Mieux vaut tard que jamais, mais il ne faut pas oublier que l'Association doit solder ses comptes à la fin de chaque mois, et nous espérons que les cercles nous accorderont leur entière coopération sur ce point si important.

LEO BELHUMEUR.

SAINT-PAUL

Séance récréative. Dimanche, le 25 juin, afin de commémorer la fête de Saint-Jean-Baptiste, l'A.C.F.A. avait organisé une séance récréative.

Il est vraiment regrettable que l'assistance fût si restreinte, car ce fut une séance des plus réussie. Les acteurs furent vigoureusement applaudis.

M. Lucien Maynard et Mlle Sabourin furent les acteurs d'un dialogue qui fut magnifiquement rendu.

Les Enfants de Marie nous divertirent pendant un bon moment par de ravissantes chansons canadiennes.

Les acteurs du cercle Niverville de l'A.C.J.C. firent encore une fois valoir leur talent en jouant "Un déraillement de chemin de fer".

Le R. P. Larose à la fin de la séance nous fit le grand plaisir de nous adresser de bonnes paroles d'encouragement.

M. Henri Simard de Saint-Jérôme, Québec, en visite dans la région de Saint-Paul. M. Simard est accompagné de son épouse.

M. Emile Lefevre à l'hôpital de St-Paul, à la suite d'un accident survenu à Lafond. M. Lefevre est gravement malade.—Corr.

LEGAL

Dimanche dernier, M. le curé avait le plaisir de présenter aux paroissiens M. l'abbé Roland Bérubé, le nouveau vicaire qui célébrait sa première messe dans l'église paroissiale. Le P. Smit, O.M.I., dans un sermon très écouté, sut exalter la gloire du sacerdoce catholique et son rôle bienfaisant dans le monde en dépit des attaques et critiques dont il est abreuvé. Le célébrant était assisté de ses deux confrères, messieurs les ecclésiastiques L. Thibault et M. Messier comme cérémoniaire et thuriféraire. Après la messe le nouveau prêtre donna sa bénéditcion à l'assistance.

M. Lorenzo Provost a fait une apparition d'un jour depuis son départ l'hiver dernier pour le chantier mais il compte revenir pour plus longtemps dans un mois ou deux.

La famille de M. Edmond Brault est arrivée d'Edmonton et est installée dans la maison construite par M. Ludger Montpetit qui s'en retourne sur la ferme.

Vendredi soir, au couvent des Soeurs Grises, trente-deux jeunes filles de la paroisse venaient se placer sous la direction du R. P. Smit, O.M.I., pour une retraite fermée de trois jours.

Mme Rochon, soeur d'Eminaus Larocque, après une visite d'un mois, est retournée à Lachute, P.Q. Elle se dit enchantée de l'Ouest et reviendra l'an prochain.

M. Alfred Paquette se fait construire une maison sur sa ferme C'est Gédéon Demers qui en a l'entreprise.

Nos jeunes amateurs de balle-au-camp ont essuyé une défaite—6-5—à Vimy contre les joueurs de Picardville sans toutefois diminuer leur prestige. Le club de balle molle des jeunes filles cependant est sorti vainqueur, 16-13.

Vendredi dernier, à l'occasion de la clôture de l'année scolaire, avait lieu à l'école du village la distribution des prix. M. le curé accompagné de MM. les abbés Léo Thibault et Mathias Messier y présida. De jolis volumes ainsi que d'autres cadeaux furent donnés aux méritants. Anticipant la fête de la Saint-Henri, patron de M. le curé, il y eut un chant par Mlle Annette Potvin repris en choeur par les enfants de l'école et une adresse fut lue par Mlle Léonie Desrosiers. Avec ces voeux de fête un bouquet spirituel fut présenté. En termes choisis, M. le curé remercia les religieuses et les enfants de leurs souhaits et de leurs prières. Félicitant ensuite la gent écolière de son succès il lui donna des conseils pour que les vacances soient réellement bonnes, lui rappelant que si le corps et l'esprit ont besoin de repos l'âme ne peut en prendre.

C'est dimanche prochain, 9 juillet, que nous célébrons à Legal la Saint-Jean-Baptiste. Voici le programme: Grand'messe solennelle, à 10 h. 30, par M. l'abbé R. Bérubé, avec diacre et sous-diacre. Sermon de circonstance par le R. P. Tardif, O.M.I., du Juniorat Saint-Jean. Des repas et rafraîchissements seront servis sur le terrain d'amusements. Jeux divers et parties de balle-molle et balle-au-camp. Concert toute l'après-midi par la fanfare "Citizens" d'Edmonton. Le soir séance récréative par les amateurs de la paroisse: une comédie en trois actes et plusieurs choeurs et chants comme entr'actes.—Corr.

PLAMONDON

Une très agréable soirée eut lieu le 18 juin sous les auspices du comité protecteur de notre Garde-malade.

Le R. P. Smit, O.M.I., a bien voulu accepter de nous prêcher une retraite encore cette année. Pendant 4 jours, il nous enseigna de façon très pittoresque les plus utiles vérités. Malgré la pluie, l'asistance fut nombreuse et fort satisfaite.

Baptêmes: Le 25 juin, Aurel Joseph, enfant de Clifton Plamondon et de Roselda Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Plamondon.

Le même jour, Marie Lina, enfant de Siméon Duperron et de Marie Cyr. Parrain et marraine M. et Mme J. Arthur Boulanger.

Décès: Le 24, un enfant de M. et Mme Henri Plamondon.—Corr.

BONNYVILLE

Le Club Sportif réorganisé de Bonnyville nous a donné la célébration de la fête du Dominion samedi dernier d'une manière remarquable. Sous la direction de leur président incomparable, M. W. Paquette, et de leur secrétaire toujours si dévoué, M. J. B. Laporte, l'organisation ni ne languit ni ne fit défaut même dans les plus petits détails. Courageusement lancé, le projet rallia un puissant support général et tous se donnèrent la main et ne furent qu'un pour en assurer le succès. Pour donner une faible idée de la bonne entente qui règne ici, voici ce qui se fit. Le village dernièrement se porta acquéreur du terrain des jeux qu'il acheta de M. W. Ouimet. L'on pouvait maintenant penser à y faire des améliorations permanentes. Il fallait une salle sur les lieux pour repos et autres besoins. Aussitôt plusieurs dons magnifiques de bois de construction, en grande partie de MM. Emile Baril, Ev. Dubord, les frères Lefebvre, et d'autres dont les noms ne m'ont pas été donnés. Un généreux escompte accordé par nos deux cours à bois, l'Imperial et la Hayward, puis une corvée de 20 à 30 hommes soutenue pendant près d'une semaine, voilà ce qui explique que la piste fut en bon ordre pour les courses, toutes les branches rasées sur la grandeur du rond, une jolie et spacieuse salle neuve, le terrain des jeux aplani et prêt à recevoir les visiteurs.

La splendide journée de samedi finit de mettre les gens tout à fait de bonne humeur. Des amis et des visiteurs de toutes les parties environnantes commencèrent de bonne heure à arriver. Saint-Paul, Lac Froid, Sainte-Lina, Saint-Vincent et tout l'entourage immédiat fournit un fort contingent qui fit oublier pour une journée que les temps sont difficiles. L'entrée était tout aussi abondante que durant les bonnes années, nous voulons dire le nombre de personnes, et si le prix d'entrée semblait quelque peu élevé le magnifique programme de courses, de balle, et les rafraichissements servis sur les lieux par M. Carrière de Fort Kent et les repas tout chauds et appétissants de M. Octave Levasseur, servis tout gentillement par un grand nombre de jeunes filles, l'on comprend tout aussitôt qu'il fallait de l'argent pour organiser tout cela.

Deux classes de chevaux trotteurs et ambleurs se disputèrent chaudement les honneurs.

Deux courses furent gagnées par North West Brewery de M. D. Joyal de Saint-Paul comme premier. Bonny Hal de M. Albert Desaulnier arrivant deuxième, mais les rôles furent renversés pour la troisième course. Frank Dillon, bien connu, arriva en troisième position pour chaque course. Les courses de la deuxième classe tout aussi belles furent suivies avec grand intérêt. Wee Donald. de M. Cartier, de Saint-Paul, gagna un premier, Baby Frisu de Vermillion, deux premiers, et M. Smith, troisième.

La première partie de balle fut entre Saint-Paul et Bonnyville. La victoire resta facilement avec la puissante équipe de Saint-Paul, qui vainquit également les joueurs du Lac Froid après leur victoire sur Elk Point.

Le soir une salle comble témoigna que l'on s'était bien amusé à Bonnyville. Le comité d'organisation prie votre correspondant de remercier cordialement tous nos visiteurs de leur encouragement et vous donne rendez-vous pour le 1er juillet 1934 au même endroit, sur un rond de course nouveau et se rapprochant de la mesure régulière des pistes approuvées au Canada autant que possible. Ils remercient également tous ceux et celles qui ont aidé de toute façon.

Nous avons en visite le R. P. Coulombe de Chicoutimi, qui chanta la grand'messe dimanche. Il est le frère de M. E. Coulombe établi ici depuis quelques années.

Baptême. Joseph Jean Paul Dupré, fils de Henri Dupré et Magella Lavallée. Parrain Gérard Dupré et Thérèse Dupré.

Joseph Franklin Alphonse Verrier, fils de Joseph Verrier et Mary Lindsy. Parrain, Alphonse Brosseau et Sr Béatrice.

Joseph Armand Lapointe, fils de M. Raoul Lapointe et de Christine Breen. Parrain, Joseph Lapointe et marraine Gertrude Lapointe.—Corr.

* * *

Venez au grand banquet dimanche, le 9 juillet, à 7 h. précises. Il y aura aussi un beau programme, 25c seulement. Venez en foule car c'est au profit de l'hôpital.

"Les Pionniers de Bonnyville"
(prés. W. Ouimet)
(sec. R. DeBlois).
—Comm.

La voix du Pape

Encyclique 'Dilectissima Nobis'

De l'injuste situation de l'Eglise catholique en Espagne

(Suite)

II. La loi sur les "confessions et Congrégations religieuses"

a) La séparation de l'Eglise et de l'Etat

Le principe est détestable

Mais, pour en revenir à cette funeste loi sur "les confessions religieuses et les Congrégations", grande a été Notre douleur en constatant que les législateurs ont ouvertement affirmé dès le début que l'Etat n'a aucune religion particulière et que, par suite, ils voulaient confirmer et ratifier le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, si injustement inscrit dans la Constitution espagnole.

Sans Nous arrêter longtemps sur ce points, Nous voulons tout de suite affirmer combien sont loin de la vérité et se trompent ceux qui tiennent pour permise en soi et bonne pareille séparation, surtout lorsqu'il s'agit d'une nation dont la majorité des citoyens se glorifie d'être chrétienne.

Cette séparation néfaste, si Nous la considérons attentivement — comme plusieurs fois, à l'occasion, Nous l'avons indiqué, notamment dans l'Encyclique Quas Primas,—est la conséquence nécessaire de la théorie des **Laïcistes,** qui s'efforecnt de se séparer de Dieu, de détacher la société humaine de Dieu et par là même de l'Eglise.

Par ailleurs, si pour tout autre peuple c'est une absurdité et une impiété que de chasser de l'Etat le Dieu créateur et Providence et le maitre de la société civile elle-même, ceci répugne de façon plus spéciale encore à la nation espagnole, chez qui l'Eglise toujours et justement a eu la place principale et la plus heureusement active dans les lois, dans les écoles et dans toutes les autres institutions privées et publiques.

Dommageable pour les individus et les Etats

Notons encore que cette entreprise impie n'est pas uniquement un dommage irréparable pour la conscience chrétienne même du peuple—de la jeunesse en particulier, que l'on ordonne d'éduquer en dehors de toute religion, de la famille aussi qu'on profane dans ses principes les plus sacrés,—mais qu'elle entraîne encore un détriment et un préjudice non moins grand pour l'autorité civile.

Celle-ci, en effet, en perdant l'appui qui la recommandait aux peuples, c'est-à-dire en proscrivant totalement la doctrine de l'origine, de la sanction et du motif d'obéissance divins, doit nécessairement perdre du même coup sa plus grande force de contrainte ainsi que son titre le plus solide à l'obéissance et au respect.

Sans aucun doute, ces dommages découlent de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme le prouve l'exemple d'un grand nombre de nations. En effet, après avoir introduit cette séparation dans leurs Constitutions, ces nations n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'elles devaient réparer leur erreur, soit en modifiant ou en restreignant—au moins dans leur interprétation ou leur application—les lois contraires à l'Eglise, soit, malgré le maintien de la séparation ellemême, en s'efforçant de réaliser entre l'Eglise et l'Etat une entente pacifique et une mutuelle collaboration.

Injustes mesures d'exception

De ces leçons de l'histoire, les nouveaux législateurs espagnols n'ont pas voulu tenir compte. Ils ont voté une forme de séparation qui s'oppose foncièrement à la foi catholique, professée par la plus grande partie des citoyens. Une séparation, disons-Nous, d'autant plus désastreuse et injuste qu'elle a été imposée au nom de la liberté et poussée jusqu'à la négation du droit commun et de cette liberté même qu'ils avaient promis de donner et de conserver à tout le monde indistinctement. Ils ont soumis l'Eglise et les ministres sacrés à de si injustes exceptions qu'ils en arrivent à la mettre à la merci du pouvoir civil.

Dans le domaine de l'enseignement

En fait, de part la force de la Constitution et des décrets qui ont suivi, alors que toutes les opinions même les plus fausses ont pu être publiquement exprimées et se donner libre cours, la religion catholique seule, à laquelle les Espagnols sont attachés comme des fils très dévoués, a été jalousement épiée et dépouillée de l'enseignement qu'elle distribue: ses écoles et toutes ses autres institutions scientifiques et artistiques si méritoires ont subi de multiples vexations. Même l'exercice du culte divin, dans ses plus essentielles et ses plus traditionnelles manifestations, n'a pas été exempt d'entraves: citons l'enseignement et le ministère de la religion dans les établissements qui dépendent de l'Etat, les processions religieuses soumises indûment à l'autorisation des officiers civils, enfin, l'administration des sacrements aux mourants et les funérailles des défunts.

Violation du droit de propriété Spoliation de tous les biens

Dans le domaine du droit de propriété, la contradiction est encore plus tangible. La Constitution accorde bien à tous les citoyens la légitime faculté de posséder, et même, comme cela se produit en certains pays civilisés, elle garantit et défend l'usage de ce droit essentiel qui découle de la nature même. Cependant, là encore, on a décrété une exception au détriment de l'Eglise catholique. Avec une évidente injustice, on l'a dépouillée de tous ses biens. De la volonté des donateurs qui fixait une fin spirituelle et sacrée à l'utilisation de ces biens, il n'a été tenu aucun compte. On a rejeté des droits acquis depuis longtemps, et fondés sur d'indiscutables titres juridiques.

Tous les édifices, les palais épiscopaux, les presbytères, les séminaires et les couvents ne sont plus reconnus comme entière et libre propriété de l'Eglise catholique; bien plus, par une fiction qui tente de masquer l'injustice de leur occupation, on les déclare propriété publique de la nation.

De plus, bien que l'usage déterminé de ces édifices—dont la propriété appartient pleinement à l'Eglise et à ses ministres—soit laissé par la loi aux entités ecclésiastiques pour être employés conformément à leur destination propre, c'est-à-dire au culte divin, on a décrété néanmoins qu'ils seraient soumis aux impôts qui grèvent l'usage des immeubles forçant ainsi l'Eglise à payer des impôts pour des biens qui lui ont été ravis par la violence.

En outre, par cette façon d'agir, les autorités civiles ont trouvé un moyen et une raison qui aboutiront à rendre impossible à l'Eglise l'usage précaire de ses biens; dépouillée de toutes ses possessions et de tous subsides, entravée par toutes sortes d'obstacles, lui serait-il possible de payer les impôts exigés?

Il n'est même pas possible de dire qu'à l'avenir la loi accorde à l'Eglise catholique le droit de propriété au moins privée.

Voici les termes mêmes employés dans le texte: les seuls biens "que l'Eglise peut conserver sont ceux qui sont nécessaires pour le service religieux"; une telle définition rend presque illusoire l'exercice de ce même droit; par là, on contraint l'Eglise à soumettre au jugement des autorités civiles ce qui lui est nécessaire de par sa charge divine.

De cette façon, les maitres du pouvoir, pour se prononcer, se posent en juges suprêmes pour déterminer ce que pourrait exiger l'Eglise dans l'exercice de ses fonctions spirituelles. Aussi peut-on craindre justement que la décision d'un tel juge ne soit favorable aux factieux et aux propostions des législateurs.

Mais ce n'est pas tout encore. Les biens meubles eux-mêmes ont été minutieusement inventoriés—dans des états statistiques faits avec grand soin pour que rien ne soit oublié—et déclarés propriété de l'Etat: par exemple, les ornements liturgiques, les images, les tableaux, les vases, les ornements précieux et autres objets du même genre, destinés au culte de la religion catholique et destinés de façon formelle à sa splendeur et à son utilité.

Tandis qu'on enlève presque à l'Eglise le droit d'user des biens qu'elle a légitimement acquis ou que les fidèles lui ont pieusement donnés, au contraire, les autorités de l'Etat revendiquent la faculté d'user sans limite de ces choses sacrées, de celles même qui, par une consécration spéciale, sont soustraites à tout usage profane. Pour tout cela, il n'y a aucune condition posée et nulle compensation n'est prévue pour réparer le dommage qui serait fait à l'Eglise.

Tout cela n'a pas encore suffi à satisfaire l'impiété spoliatrice des législateurs. Ce sont les églises ellesmêmes qu'il faut ajouter encore: les églises, disons-Nous, ornement des arts, monuments insignes de la gloire et de l'histoire, honneur et splendeur de la nation espagnole, les églises, ces maisons de Dieu et de la prière; les églises enfin, dont l'Eglise catholique, sans interruption, en droit et en justice, a eu la propriété et que—d'une façon vraiment méritoire—elle a par ses soins laborieux fidèlement conservées et ornées de ses richesses.

Ces édifices sacrés—dont beaucoup, Nous en répétons Notre douleur, ont été ruinés par la fureur criminelle et incendiaire—ont été déclarés propriété nationale, tombant ainsi au pouvoir de ceux qui, méconnaissant ou méprisant la foi catholique des Espagnols, gouvernent aujourd'hui le pays.

Voilà, Vénérables Frères, quelles conditions très tristes en vérité sont faites chez vous à l'Eglise.

Le clergé privé de ses revenus

Le clergé, par une injustice qui répugne absolument au noble caractère espagnol, a été privé de ses revenus, de telle façon que, non seulement l'obligation inscrite dans le Concordat a été violée, mais que sont encore lésés les droits absolus de la justice, puisque l'Etat, qui avait décrété ce genre de dotation, ne l'avait pas fait à titre gracieux, mais, en partie au moins, à titre d'indemnité pour les biens qui avaient été enlevés jadis à l'Eglise.

(A suivre)

La vie en Alberta

CALGARY

Messes chantées: le 26 juin pour feu M. Wilfrid Savary, recommandée par sa famille; les 3 et 4 juillet pour feu M. Clarence Côté, par sa famille. Le 11 juillet en l'hon. du Pr. Sang, en action de grâces, par M. Siméon Laurendeau. Le 19 juillet, fête de saint Vincent de Paul, pour une intention spéciale, par un particulier.

De passage. Les RR. PP. Hugues, Levern, Tessier, Doucet, Philippot et le R. Fr. Barreau.

Un Thé. Le courrier de la semaine dernière, entièrement occupé des magnifiques journées de la fête nationale, a dû remettre jusqu'à aujourd'hui son rapport sur le "Thé" donné à la résidence de Mme C. J. Côté, le 14 juin, sous les auspices de la société des Dames de Sainte-Famille.

Notre société doit sa gratitude à Mme Côté qui nous a reçues si gracieusement et qui se trouve à contribuer si charitablement aux organisations de la paroisse pour le soutien de ses oeuvres.

Notre reconnaissance s'adresse encore au dévouement remarquable et à l'esprit d'organisation de la trésorière, Mme Julien, qui avait accepté la direction générale du thé en question. Nous devons, pour une large part, le succès de cette entreprise à Mme la trésorière qui n'a pas compté ses démarches ni sa fatigue ni le temps qu'elle a donnés de bon coeur à cette affaire.

Il est bien entendu aussi que toutes les dames chargées d'un office quelconque durant cet après-midi du Thé se sont acquittées gentiment des services à rendre pour bien assister la directrice de cette réception. Et c'est avec plaisir que la société des Dames fait mention honorable à l'adresse de Mesdames Miquelon, Rostaing, Auclair, Boucher, Larivière, Croteau, Simonin, Chouinard et Alteman, toutes occupées, avec Mlles C. Dinnigan, J. Miquelon, C. Boucher et D. Côté, du service même du Thé. Il faut encore ajouter Mesdames Spence et Beauchemin chargées de la vente des mets et de la pâtisserie domestiques; et Mme Plotkins qui avait eté chargée de la rafle d'ocasion.

Les religieuses de la Providence et Mme Spence avaient fait don à la société de deux beaux prix qui furent gagnés recpectivement par Mme J. T. Kelly et Mlle Thérèse Beauchemin.

Ce fut donc un après-midi qui remporta un bon succès en faveur des oeuvres paroisiales grâce à la générosité et au travail qu'on y a mis et c'est avec plaisir que nous exprimons notre reconnaissance à toutes les personnes qui y ont contribué.

La présidente des Dames Ste-Famille.

ATHABASCA

A l'occasion de la Fête-Dieu il y eut à Grosmont une bien belle procession. La grand'messe fut chantée par le R. P. Pépin. Le choeur de chant de l'église Saint-Gabriel s'était rendu au complet et exécuta une fort belle messe. Le sermon fut donné par le R. P. Tétrault du Juniorat d'Edmonton sur l'eucharistie. Le R. P. Desmarais était aussi présent. L'assistance était bien nombreuse, et les décorations de toute beauté.

Le 25 juin, à Saint-Gabriel, une vingtaine d'enfants s'approchèrent pour la première fois de la sainte-table ce qui donna lieu à une bien belle cérémonie. ces enfants pieux et recueillis partirent du presbytère en procession, et entrèrent à l'église en chantant et vinrent prendre les places qui leur étaient préparées. Ils s'approchèrent ensuite deux par deux à la sainte-table dans un ordre parfait. Ce fut encore en chantant qu'ils retournèrent, la messe finie, pour aller prendre part à un banquet auquel les avait convié le bon Père Desmarais et qu'il présida avec tant de plaisir. Nul doute que ces chers enfants garderont longtemps le souvenir d'une si belle journée.

Nous ne pouvons passer sous silence le dévouement de M. J. B. Blanchard et de Mme M. O. Farrell pour avoir si bien préparé et exercé ces enfants. Les parents de ces enfants et un grand nombre de paroissiens prenaient aussi part à ce banquet et y faisaient honneur.

Piur terminer cette si belle fête et fêter un peu la Saint-Jean-Baptiste, nombreux furent ceux qui se réunirent au presbytère. L'on commença par jouer aux cartes et ensuite ce furent les chants patriotiques. L'on chanta avec entrain nos belles chansons canadiennes: Vive la Canadienne, Gai le rosier du mois de mai, Le petit mousse noir, O Carillon, Dieu sauve la France, Les montagnards, vint ensuite le tour des nouvelles chansons dont une dédiée au choeur de Saint-Gabriel, paroles par Mme J. L. Lessard, musique par Mme M. O. Farrell. Bref l'on s'amusa fort bien et l'on ne se sépara qu'à une heure avancée.

Lundi, le 26 juin, M. Philémon Bélanger et sa dame, de Pine Creek, s'en venaient à Athabasca par affaires quand vint le moment de retourner leurs chevaux prient le mors aux dents et tous deux tombaient en bas de leurs voiture; heureusement qu'ils s'en tirèrent sans blessures graves, mais non pas sans s'être fait secouer, ils retournèrent le lendemain un peu remis.

Mme Aimé Rocheleau de Donatville subissait à l'hôpital d'Athabasca une grave opération ces jours-ci, et prend du mieux rapidement.

En visite aussi chez M. Art. Daigneault, son frère, M. Joseph Daigneault et sa dame d'Edmonton.

--Corr.

Ordination sacerdotal: du R. P. L. Godbout O.M.I. à Lamoureux

En présence d'une foule nombreuse et recueillie—S. Exc. Mgr J. H. O'Leary, archevêque d'Edmonton, confère le sacrement de l'ordre au R. P. Godbout, un enfant de la paroisse

Les fêtes de l'ordination sacerdotale du R. P. L. Godbout se sont déroulées dans notre église de Lamoureux avec une grande solennité. A 10 h., S. Exc. Mgr O'Leary se rendait du presbytère à l'église, précédé d'un nombreux clergé. Après avoir revêtu les ornements pontificaux, Monseigneur commençait la messe d'ordination. Puis se succédèrent les différentes cérémonies, suivies avec une grande attention par une assistance recueillie qui remplissait l'église et débordait jusque sur les marches extérieures. On estime à environ 500 le nombre de personnes présentes. A la fin de la messe, Mgr l'archevêque adressa la parole à l'assistance, dans les deux langues. Les membres du clergé présents à cette cérémonie, outre S. Exc. Mgr l'archevêque et le nouvel ordonné étaient le R. P. Langlois, provincial des Pères Oblats, l'abbé J. H. Garnier, curé de Lamoureux, l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée Conception, le R. P. Bouvier, S.J., le Rév. James Holland, maitre de cérémonies, R. P. Alexis, o.f.m., les RR. PP. P. H. Nadaud, Ch. Jacques, Em. Tardif, Georges Lavoie, L. Pépin, Al. Tétreault, du Juniorat et plusieurs frères oblats.

Après la messe, un magnifique banquet fut servi à la salle paroissiale, et de l'avis unanime les Dames de la paroisse avaient fait les choses à la perfection. Le service superbement organisé fut des plus rapide. L'abondance des mets, l'amabilité, l'empressement des Dames et des Demoiselles à servir tous les convives fit que tout le monde resta pour le souper. A la fin du banquet il y eut plusieurs discours. M. le curé Garnier en ouvrit la série. Son Excellence parla encore dans les deux langues, suivi du R. P. Langlois et enfin du R. P. Godbout qui parla fort bien quoiqu'il fut très ému.

L'après-midi se passa en une récréation animée de jeux divers et agrémentée de rafraichissements. A 4 h., l'église se remplissait de nouveau pour la bénédiction du St-Sacrement donnée par le nouveau prêtre.

Il y eut aussi une partie de balle-au-camp entre l'équipe de Notre-Dame et celle de Lamoureux. C'est Lamoureux qui—comme il convenait—remporta la victoire par 5 à 4.

Le soir à 9 h., le R. P. Boucher, O.M.I., accompagné de M. Léo Belhumeur, vint présenter le film de sainte Thérèse devant une salle comble.

Le lendemain, lundi, le R. P. L. Godbout célébrait sa premiere messe assisté du R. P. Langlois. Le P. A. Tétreault et le P. Em. Tardif faisaient l'office de diacre et sous-diacre. Le P. L. Pépin assistait au choeur. M. le curé Garnier donna le sermon de circonstance. Nos bons paroissiens étaient revenus nombreux, malgré les fatigues de la veille. Tous les parents du nouveau prêtre nous édifièrent en allant recevoir la sainte-communion à la première messe célébrée à 10 h. La chorale bien exercée fit entendre de beaux chants appropriés à ce beau jour de fête. De nombreux cadeaux furent présentés au nouveau prêtre par ses parents et amis: un calice donné par la famille; un sac de voyage, de beaux crucifix, ampoules pour les saintes-huiles, linges d'autel, groupe-ornement pour bureau, etc., etc. Nous omettons volontairement bien des détails et des dons, pour ne pas allonger cette chronique déjà trop longue. Un merci cependant pour notre orchestre habituel, et pour le dernier couple marié qui fit la quête. Quant au comité des Dames et des Messieurs, chargé de l'organisation de la fête, leur dévouement est au-dessus de tout éloge.

Ces deux jours de fête nous valent presque une retraite; et les impressions reçues à l'occasion de ces belles cérémonies resteront longtemps gravées dans nos coeurs.

Nous souhaitons au R. P. Lucien Godbout plein succès dans l'obédience qui lui sera donnée et un ministère des plus fructueux auprès des âmes dont il aura la charge. "Ad multos annos".

En visite à Lamoureux, au presbytère, Mme Lalonde, soeur du R. P. U. Langlois, de Bourget, Ontario.—Corr.

CHAUVIN

Mardi, le 27 juin, Chauvin était la scène d'un événement sans précédent dans les annales paroissiales.

M. et Mme Elphège Courchesne avaient le bonheur de donner deux de leurs filles en mariage. Mlle Albertine unissait sa destinée à M. Léopold Houle et Mlle Antoinette à M. Herménégilde Boisvert, tous deux de Girouxville.

M. Alexandre Boisvert servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son oncle, M. John Courchesne. M. Léopold Houle avait pour témoin M. Alexandre Benoit et M. Elphège Courchesne accompagnait sa fille à l'autel. Agissaient comme garçons et filles d'honneur: M. Henri Benoit avec Mlle Albertina Faucher, et M. Lionel Benoit avec Mlle Juliette Courchesne, soeur des mariées.

A l'entrée des mariés à l'église, Mlle Lilianne Girard jouait la marche nuptiale de Beethoven.

Le R. P. Clément officiait à la cérémonie des mariages et célébrait la messe pour les époux.

A l'offertoire, Mlles Jeannette Maheux et Lilianne Girard chantèrent un duo, et à la communion, M. Léandre Allard, O Salutaris.

Fait à noter, les deux mariées sont les premières jeunes filles nées à Chauvin appelées à convoler.

Elles sont les petites-filles de Mme Marie St-Pierre, la première femme canadienne-française qui venait s'établir à Chauvin il y a 25 ans.

Il ne faut pas oublier de mentionner que l'église était artistiquement décorée pour la circonstance.

Après la cérémonie tous les invités se rendirent chez M. John Courchesne où un succulent déjeuner les attendait.

Le souper fut servi chez le père des mariées, après quoi l'on s'amusa à coeur joie, et ce ne fut qu'aux petites heures que l'on se sépara emportant un des meilleurs souvenirs de cet événement.

Les mariés reçurent de nombreux cadeaux.

Nous nous joignons à leurs nombreux amis pour leur souhaiter longue vie, bonheur et prospérité.

La semaine dernière, M. et Mme Arthur Sévigny accompagnés de leurs tantes, Mmes Leclerc et Guévin de Gardner, Mass., se rendaient en auto à Picardville, rendre visite à Mme W. Woodley et M. Arthur Poirier, frère et soeur de Mmes Leclerc et Guévin. Ces frères et soeurs ne s'étaient pas vus depuis au delà de 25 ans. Inutile de dire la joie qu'ils ressentirent de se rencontrer apres une si longue absence.

Vendredi dernier, M. et Mme Alexandre Boisvert et M. et Mme Armand Brillant qui étaient venus pour le mariage de M. Herménégilde Boisvert repartaient en auto pour Girouxville.

Mmes Leclerc et Guérin repartaient pour Gardner, Mass., dimanche soir, après un séjour de trois semaines chez leur mère, Mme André Poirier.

Dimanche, nous avions parmi nous pour la célébration de la messe, M. l'abbé McLellan de Wainwright.

Mme Omer Côté nous est revenue de l'Est, profitant de l'excursion pour aller rendre visite à ses parents.

—Corr.

FALHER

La Fête-Dieu. Une température idéale favorisa la célébration de la fête du T. S. Sacrement. Une nombreuse assistance pieusement recueillie suivit la procession solennelle qui attira certes les grâces de Dieu puisque une pluie bienfaisante sauve la situation de la récolte qui promet d'être abondante.

Afin de garder la popularité de la fête Saint-Jean-Baptiste, Falher voulut donner un témoignage de patriotisme qui devrait toujours être vibrant parmi les Canadiens français. Une messe solennelle en partie fut exécutée par la chorale locale sous la direction du maitre de chapelle, M. L. Lavoie; Mme W. Desaulniers touchait l'orgue. L'église était artistiquement décorée et les cérémonies se déroulaient pieusement pendant que le R. P. J. B. H. Giroux officiait. M. l'abbé Charest fut le prédicateur; sous une apparence modeste, il fit voir une âme ardente de ses convictions religieuses et patriotiques. L'après-midi se passa en amusements divers, belle-au-camp, équipe Falher Donnelly contre Peace River; ces derniers remportèrent la victoire.

Le soir, à 8 h., eut lieu l'ouverture de la séance qui débuta par une harmonie de la symphonie Sainte-Cécile; puis défilèrent tour à tour opérette, drame en cinq actes, duo de piano, solo de violon, clarinette, guitare et mandoline, chants et déclamation numéros de culture physique, etc.

Bien que la séance dans son ensemble ait donné l'impression du beau, la foule a exprimé une admiration sincère tant des rôles vécus par les artistes anciens et nouveaux que du décor de la scène vraiment féerique. Arrêtons-nous un peu à commenter le drame Marie-jeanne: Les acteurs ont mis tout à contribution pour faire de cette production un des drames de familles les plus passionnants et émouvants. Les spectateurs témoignèrent une sympathie touchante pour la malheureuse Marie-Jeanne; malade, abandonnée d'un époux alcoolique qu'entraine un mauvais compagnon. Quelles scènes touchantes quand il lui faut abandonner son enfant à l'hospice, le rapt de l'enfant par un misérable, la substitution à un autre bébé mort pour marier une veuve riche, etc., etc., les rôles rendus avec une diction parfaite était des plus émouvants et ceci joint à un décor du meilleur goût nous oblige à constater que nous n'avons plus rien à envier aux centres urbains.

Mme J. B. Langelier, l'organisatrice, aidée du concours des autres dames, s'est réellement surpassée. Les artistes et musiciens ont droit à nos félicitations les plus sinceres jointes aux remerciements.

Nous devons aussi remercier les prêtres des paroisses environnantes qui s'étaient fait un devoir de venir rehausser notre fête nationale par leur présence; quelques familles des paroisses environnantes ont suivi l'exemple de leur digne curé.

A la soirée on remarquait les abbés Charest, secrétaire de Mgr J. Guy, Grouard, J. A. Normandeau, curé de Girouxville, E. Roy, curé de Donnelly, Mallet, de Guy, les RR. PP. J. B. H. Giroux, O.M.I., prêtre missionnaire, Robert, en visite dans sa famille à Donnelly, Demers de McLennan, Wagner de Saint-Augustin.

Programme

Mercredi, au théâtre Gay nous avons eu le plaisir de voir jouer la pièce Ben Hur, malheureusement une défectuosité dans l'électricité fut cause que la dernière partie qui était la plus intéressante fut omise.

Nos excursionnistes nous reviennent heureux de réintégrer leur foyer après un heureux voyage. Après tout, disent-ils, Falher n'est pas pire qu'ailleurs pour traverser la crise; une hausse subite des produits agricoles fait renaitre l'espérance en de meilleurs jours bien que la paroisse soit une de celles qui aient été le moins affectée; très peu ou point ont reçu les secours directs.

M. René Biron de Peace River était en visite à Falher, en qualité d'électricien du théâtre Gay.

Mme Painchaud, de Montréal, accompagnée de sa fillette, est en visite dans sa famille, MM. et Mmes Duprat et Couillard de Falher et Girouxville.

Mlle Blanche Demers est revenue parmi nous; elle a passé près d'un an à donner des soins assidus à sa chère mère, malade à Beaumont, sa soeur Alice, la remplace. M. P. Demers va à Beaumont prochainement; la maladie qui ne pardonne pas, de leur intéressante malade entre dans une phase qui tient du surnaturel; la science étudie son cas et fait espérer qu'elle pourra revenir par ici avant longtemps.

Départ.—M. Lauzon, frère de Mme D. Gagnon, est parti pour l'Est en visite dans sa famille.

M. et Mme Henri Charbonneau partent sous peu, en auto pour aller passer une vacance à Banff. Mlle Simone, leur fille, institutrice près de Castor, les acompagnera.

Jeudi, le 29 juin, les examens sont passés, l'année scolaire fini; les élèves de nos écoles sont en liberté mais quel surcroit d'efforts n'a-t-on pas vu de tous cotés pendant le cours des études, les élèves pour une promotion, les enseignantes pour leur faciliter la tâche; aussi, s'il y a du regret réciproque de quitter leurs chères élèves et maitresses, il est opportun de jouir des vacances pour prendre un repos intellectuel bien mérité. Le succès a couronné les efforts d'une année d'enseignement et d'études. L'histoire de l'année scolaire racontée par Mlle Edith Owens, une jeune anglaise qui s'est exprimé en un parfait langage français démontre que les deux langues sont étudiées avec soin. Le chant "Golden Years" par de jeunes Canadiennes a démontré la facilité pour elles de s'exprimer en anglais. Les notes de l'année furent excellentes et il nous fait plaisir de constater que dans les certificats donnés par l'Inspecteur Provincial au cours de sa visite l'automne dernier il a donné des notes à l'appui que notre école avait obtenu le plus haut pourcentage de la Province. Nos plus sincères félicitations à ces dévouées enseignantes qui, par leur dévouement, font rehausser la renommée de notre paroisse. Si la formation morale et intellectuelle marche de pair, la formation religieuse a la priorité, en effet, demain partent trois de leurs élèves pour la Maison Mère à St-Laurent, Montréal. Soeur Ste-Clotilde, Mlle Lauzon, fille de M. et Mme Martial Lauzon; Soeur Aline, fille de M. et Mme Jos. Caron; Soeur Berthe, fille de M. et Mme Omer Aubin; ces deux dernières vont continuer leur postulat à St-Laurent. Souhaitons que les prophetées énoncées au cours des promotions se réalisent et que bientôt d'autres suivent les pas de leurs devancières; quand sera le tour des garçons? M. l'abbé Charest adressa quelques conseils aux finiscants et commenta principalement les prophétées. Ses paroles dites avec reflexion parcoururent l'assistance attentive et chacun pensait: "c'est lui le prophète, et ses paroles se réaliseront". En attendant vivons tous du souvenir de ses éloquentes paroles dites avec tant de bonté aux coeurs des enfants.

--Corr.

Jeudi le 29 juin, dans l'après-midi, il y avait promotions des enfants dans les grades I à VII. Voici le programme:

Chant de départ; Adresse de remerciements au curé, aux institutrices, aux parents; Promotions; Chant.

M. l'abbé Charest prononça quelques paroles de conseil pour les vacances. Il donna sa bénédiction.

Gradués de la XIème classe: Edith Owens, Paul Rentiers, Lucienne Morin, Eugène Rey, Blanche Dumont, Jeanne Leduc.

Les élèves qui montent au IXème grade sont: Fernande Morin, Gilberte Rentiers, Roland Hardy, Melina Larochelle, Marcelle Bugeaud, René Rey, Henri Phalempin, Joseph Laflamme, Hermance Dumont, Irène Leblanc, Léonie Poirier.

Programme: Chant d'adieux; Adresse de remerciements au curé, les religieuses, les commissaires d'école, les parents; Musique, clarinette, MM. Emile Gamache et Rolland Hardy; Histoire de l'Année, lue par Mlle Edith Owens; Chant, "Golden Years"; Les notes de l'année, notes moyennes de l'année, notes de promotion pour les grades IX et X, notes de Français pour l'ouvrage des mois mai et juin, prix de français gagné par Mlle Jeanne Leduc; Promotion du grade VIII au grade IX; La Prophétie, lue par Mlle Marie Jeanne Viens; Chant, "Savez-vous pourquoi j'aime tant mon couvent"; Discours de M. l'abbé Charest; O Canada.

DONNELLY

Visite. Nous sommes heureux de souhaiter une cordiale bienvenue parmi nous au R. P. N. Robert, Dominicain, fils de M. Robert de notre village; ordonné le 1er mai, le Rév. Père obtint la permission de venir voir ses bons parents qu'il n'avait pas rencontrés depuis dix ans.

Vendredi, le 23 juin. L'atmosphère de franche gaieté que nous aimons tant à retrouver chez nos enfants dans ces temps de dépression financière s'est répandue parmi les paroissiens de Donnelly, vendredi soir, et a déridé bien des fronts habitués aux soucis; c'est que la gente écolière voulut bien nous inviter à sa séance de fin d'année. Un programme nouveau genre, mais qui sut charmer les nombreux parents et amis réunis à la salle paroissiale pour la circonstance, fut rendu avec grâce par nos jeunes, qui firent preuve d'un talent remarquable. Il serait difficile d'exprimer une préférence pour l'un ou l'autre numéro du programme tant chaque groupe d'artistes: petits, moyens, grands, mit de perfection dans son rôle respectif.

Vers la fin de la soirée, Mlle Charlotte Maisonneuve, élève finissante de notre école, fit ses adieux à son Alma Mater, et remercia tour à tour M. le curé, les Rév. Soeurs, ses parents, ces dévoués bienfaiteurs de sa vie d'écolière, pour tous les bienfaits dont elle a été l'objet au cours de ses études. En termes choisis et d'une façon convaincue elle fit appel à ses compagnes et compagnons qui auront encore le privilège de fréquenter les classes, de bien profiter de ces années d'or que l'on n'apprécie d'ordinaire que quand elles ne sont plus pour nous.

Le programme terminé, M. le curé félicite les élèves de l'heure délicieuse qu'ils nous ont fait vivre, et avoue avoir assisté à une soirée unique; il ajoute que nous n'avons rien à envier aux autres paroisses, car nous avons ici ce qu'il y a de meilleur—sentiment de fierté bien légitime qui est endosse par toute l'assistance. Il appuie fortement sur le dévouement des religieuses et fait l'éloge de leur compétence dans l'art de l'éducation, puis exprime le voeu de conserver longtemps ceux qui se donnent sans compter pour le bien de notre jeunesse et de notre société toute entière. Ensuite il remercie Mlle C. Maisonneuve des sentiments si délicats exprimés envers ses bienfaiteurs, l'encourage à vivre la ligne de conduite tracée par ceux et celles qui ont veillé à son éducation aussi bien qu'à son instruction, et lui fait observer qu'étant la première finissante de notre école du village, elle sera l'objet de regards scrutateurs, aussi bien qu'imitateurs; qu'il y a donc pour elle, obligation stricte de vivre les enseignements reçus au cours de sa vie d'écolière.

Notre bon curé n'oublie pas le mot de félicitations et de remerciements à ceux qui encore cette fois, n'ont pas craint de se déranger et de faire trève à leurs travaux pour assister à cette représentation de notre jeunesse.

Parmi l'assistance on remarque avec plaisir, le R. P. Robert, de l'Ordre de saint Dominique, fils de M. Robert de notre village.

Dimanche, le 25 juin. Les paroissiens étaient invités à profiter de l'exposition des ouvrages scolaires des enfants afin de se rendre compte du travail accompli au cours de l'année, et par contre d'être en mesure d'apprécier davantage le dévouement des maitresses. Cette exposition fut préparée sur la demande des parents qui peuvent difficilement se rendre à Falher au temps de l'exposition en septembre. A la sortie de la grand'messe la paroisse entière se dirigeait vers la salle paroissiale où étaient exhibés artistiquement, modèles de calligraphie, compositions, dessins au crayon, à la plume, à la peinture, etc., constructions diverses, et cartes géographiques, le tout témoignant hautement de la valeur de l'enseignement donné chez nous. L'émerveillement des parents et amis intéressés, leur contentement était visible à voir. Après avoir fait le tour de l'appartement, examiné attentivement tout ce travail, échangé appréciation élogieuse, chacun se retirait la figure rayonnante de fierté. On conçoit facilement qu'un aperçu de ce genre dans le labeur de l'école est bien de nature à créer entre parents et institutrices des relations très étroites de sympathie, qui seront pour le plus grand bien des enfants. Ce qui a surtout plu aux visiteurs, c'est que tout ouvrage d'écriture était bilingue, ce qui prouve que chez nous on s'applique sérieusement à donner au français toute l'importance que mérite notre belle langue. Les compositions françaises furent beaucoup appréciées, ainsi que les séries de cartes géographiques. Oui, vraiment, il y a moyen de donner au français de l'ampleur et, sans nuire à personne, de nous affirmer en cette matière. On s'aperçoit de jour en jour davantage qu'on a rien à y perdre, mais tout à y gagner, en redressant la tête quand il s'agit de nos droits dans ce pays.

Dimanche, le 18 juin. Fête-Dieu ou plutôt solennité de cette fête si belle et si riche pour le chrétien, puisque c'est la fête du Corps et du Sang précieux de notre Sauveur. C'est toujours avec bonheur que nous saluons l'aurore de ce jour à jamais mémorable dans les annales de la chrétienté. Ici, cette fête revêtit cette année un caractère spécial de solennité: au lieu de faire la procession traditionnelle après la grand'messe la cérémonie eut lieu à 7 h. 30 du soir. C'est là que tous purent constater combien grande est la foi chez notre peuple; de fait on peut dire que la paroisse entière se porta sur les lieux et avec quel recueillement et quel silence se fit la marche processionnelle à travers notre village, joliment pavoisé la veille afin d'honorer davantage le Roi Eternel qui devait nous visiter si intimement. Guidée par M. G. Dandurand, marguiller en charge, le défilé se dirigea d'abord vers le nord du village, où il s'arrêta au reposoir dressé chez Mme Gravel; là eut lieu la bénédiction du Très St-Sacrement; ensuite la procession s'achemina vers le reposoir du pensionnat, et de là le retour à l'église s'effectua, dans le même silence que le chant seul d'hymnes et de cantiques, plus de la récitation du chapelet, n'interrompit. Ce beau spectacle de piété et de ferveur ne laissa pas notre curé insensible, et dut attirer sur la paroisse beaucoup de grâces et de bénédictions. Nos sincères remerciements à tous ceux qui, par leur coopération et leur assistance de quelque manière que ce soit, ont contribué à rendre unique dans nos annales, cette "Fête du Christ Jésus."—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	59½
No 2 Nord	.59
No 3 Nord	.53
No 4 Nord	.49½
No 5 Nord	.44½
No 6 Nord	.43
Fourrage	.44½

Avoine—

No 2 C W	.21½

Orge—

No 1 C W	.29½
No 2 C W	.27
No 3 C W	.25

Seigle—

No 1 C W	.49
No 2 C W	.46
No 3 C W	.44

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.78⅜
No 2 Nord	.76⅛
No 3 Nord	.71⅜
No 4 Nord	.70⅞
No 5 Nord	.65⅞
No 6 Nord	.63⅜
Fourrage	.61⅜

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.79¾
No 2 Nord	.76¾
No 3 Nord	.74⅜
No 4 Nord	.69⅞
No 5 Nord	.65⅞
No 6 Nord	.64⅞
Fourrage	.62⅞

Avoine—

No 2 C W	.37⅜
No 3 C W	.34⅞
Fourrage, No 1	.34⅞

Orge—

No 3 C W	.46⅜
No 4 C W	.42⅜

Seigle—

No 1 C W	.66½

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.75 à 3.25
Taures ordinaires	2.00 à 2.50
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	3.00 à 3.50
Bouvillons (steers) de choix	3.75 à 4.25
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.50
" ordinaires	2.00 à 2.50
Vaches de choix	2.25 à 2.75
Agneaux de bonne qualité	5.00
Agneaux d'un an	2.00 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	5.50

Boeufs d'engrais—

bonne qualité	2.50 à 3.00
qualité moyenne et ordinaire	1.75 à 2.25
Vaches	1.25 à 1.75

Crème—

Spéciale	.14
No 1	.12
No 2	.09

Oeufs—

(Variations quotidiennes)

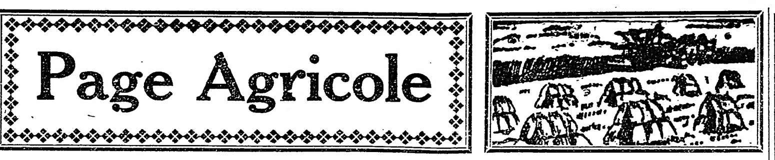
Extras	.10
Frais No 1 (First)	.09
2ème qualité	.08

Beurre—

En boîte, la lb.	.21
Enveloppé, la lb.	.20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)





Notes Agricoles

Sans bon feuillage sur les rosiers, on ne peut avoir de bonnes roses.

Les oies, de même que les canards, exigent une forte proportion de cellulose, c'est-à-dire de matières fibreuses, dans la ration.

C'est le Canada qui a fourni encore l'année dernière la plus grande quantité de denrées alimentaires à la Jamaïque.

Les roseraies de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, contiennent plus de 500 variétés de roses.

Si une céréale doit être coupée pour le foin, il faut la récolter avant que le grain soit entièrement développé.

Aucun cas de dourine n'a été constaté au Canada depuis quatorze ans; la dourine est une maladie fatale des chevaux.

La note dominante du commerce mondial des laines en 1932 est la forte demande de laine au Japon et en Italie.

Les canards sont des volatiles très voraces, et il est nécessaire de leur fournir une quantité abondante de fourrages sous forme de verdure ou de racines.

Le ver blanc, qui menace les plantes-racines dans l'Est de l'Ontario, est la première phase du hanneton ou "barbeau brun".

La viande se compose de petites fibres d'environ 1/750 à 1/400 de pouce de diamètre et d'une longueur qui peut aller jusqu'à 1½ pouce.

Les règlements sur l'exportation des fruits s'appliquent à toutes les expéditions de raisins en wagons sortant de l'Ontario, aussi bien qu'aux pommes, aux prunes et aux poires.

La vraie origine des rosiers hybrides remontants sera toujours en doute parce que l'on ne tenait pas autrefois des notes exactes sur la sélection.

Il a été démontré par des expériences qu'il est beaucoup plus facile de détruire les bêtes à patates lorsqu'elles viennent d'éclore qu'à tout autre moment.

Donnez à une bande d'oies la jouissance d'un bon pâturage et elles n'auront pas besoin de beaucoup d'autres choses, à moins que l'on ne désire forcer leur croissance ou leur engraissement.

La Division fédérale de l'hygiène des animaux maintient des inspecteurs de wagons à bestiaux à 31 centres de chemins de fer au Canada.

Le hanneton, ou "barbeau brun", qui passe la première phase de sa vie dans le sol, met trois ans pour compléter toutes ses métamorphoses.

Le Comité permanent sur l'Agriculture a tenu 30 réunions au sujet de l'enquête sur le lait et a recueilli des témoignages de 40 témoins, qui couvrent, 1,000 pages de rapport imprimé.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a recueilli de nouvelles preuves de la valeur des engrais phosphatés dans les provinces des Prairies pour augmenter le rendement du blé et des autres grains.

La viande que l'on fait geler très rapidement parait tout à fait jaunâtre lorsqu'on l'examine à l'état gelé, parce que la lumière pénètre moins profondément dans les petits cristaux de la texture.

L'absence de maladies contagieuses des animaux au Canada permet au Gouvernement d'employer un certain nombre d'inspecteurs vétérinaires à éprouver les vaches à la tuberculine pour combattre la tuberculose.

Comme il s'importait au Canada des asperges en boîtes des Etats-Unis, dans des conditions qui constituaient un préjudice pour les intérêts des producteurs canadiens, un arrêté-en-conseil a ordonné l'application des droits de dumping.

Pendant le dernier mois de la saison de végétation du navet, les tiges et les racines du navet font une bonne croissance et deviennent beaucoup plus nutritives. L'écimage hâtif du navet n'est donc pas économique et ne devrait pas être fabriqué.—Ministère fédéral de l'Agriculture.

On a des preuves indiscutables du fait que la plupart des épidémies canadiennes de rouille ont commencé au sud de la frontière internationale; et que la rouille de la tige du blé deviendra de moins en moins grave à mesure que l'épine-vinette sera extirpée.—Service fédéral de la Botanique.

La vigueur des volailles enregistrées canadiennes

L'étalage de volailles que le Canada a envoyé au Congrès mondial d'Aviculture, qui a été tenu à Barcelone, Espagne, en 1924, a fourni une démonstration éclatante de la vigueur des volailles produites au Canada.

Beaucoup des oiseaux de ce groupe venaient du littoral de l'Ouest et de l'île de Vancouver, et ils avaient parcouru des milliers de milles à travers le continent avant d'arriver à Ottawa, où ils avaient reçu le lavage et le conditionnement habituels pour l'exposition avant d'être réexpédiés par voie de Montréal sur l'Angleterre, puis sur Barcelone, un voyage de plus de six mille milles par voie ferrée et par navire. Et cependant ils sont arrivés à leur destination en parfait état de santé et sont restés en parfait état pendant tout le Congrès. Pas un seul oiseau n'a souffert de malaise pendant toute cette période.

Cette remarquable démonstration de vigueur a été l'objet de nombreux commentaires au Congrès, de même qu'au Congrès de 1930, tenu à Londres, Angleterre, où 750 oiseaux canadiens ont été présentés. Mais il restait à une poulette Leghorn, parmi ces 750, de fournir une démonstration encore plus frappante. Cette poulette, issue de parents enregistrés canadiens, produits en Colombie britannique, avait été expédiée au commencement de juillet de l'île de Vancouver à Ottawa. Là, elle avait été conditionnée comme les autres et réexpédiée par voie de Montréal sur Londres, Angleterre. Elle fut xposée au Palais de Cristal pendant près de deux semaines au cours du Congrès, puis renvoyée à son propriétaire en Colombie britannique, par voie de Liverpool, Montréal et Vancouver. Elle avait parcouru en tout plus de douze mille milles, subi le lavage, le conditionnement et les regards de multitudes de visiteurs au Congrès, et malgré toutes ces épreuves a pondu 272 oeufs en douze mois. C'est là une démonstration réellement étonnante de la prodigieuse vigueur des volailles canadiennes.

Le Canada se prépare à maintenir sa réputation en envoyant un étalage d'environ 50 oiseaux au prochain Congrès mondial d'Aviculture, qui doit se tenir à Rome, Italie, en septembre de cette année.

F. S. Elford, Aviculteur du Dominion.

Chapons de race Leghorn pour le marché anglais

Il y aurait lieu, semble-t-il, de faire de plus grands efforts pour développer le commerce d'exportation de volailles canadiennes. Il existe une bonne demande en Angleterre pour des oiseaux qui pèsent moins de quatre livres, et le Canada devrait pouvoir remplir une partie de cette demande. Le Ministère fédéral de l'Agriculture recommande que l'on prépare dans ce but des cochets Leghorns; il s'agirait de les chaponner, de les engraisser spécialement et de les tuer avant qu'ils soient arrivés au poids de quatre livres pour qu'ils conviennent pour l'exportation.

Nous savons que les cochets Leghorn préparés de cette façon sont très bien vus sur le marché; ce fait a été démontré il y a plusieurs années lorsque le Ministère de l'Agriculture a envoyé pendant trois ans des expéditions à Londres, Angleterre, par l'intermédiaire de la ferme expérimentale. La couleur de la chair et la dimension des éperons soulevèrent quelques critiques au début, mais la couleur fut modifiée par l'alimentation, et l'on modifia les éperons par un traitement inoffensif. La dernière de ces expéditions était hautement satisfaisante de toutes façons, et l'on aurait pu en vendre plus. Malheureusement, les prix offerts en Angleterre étaient trop bas, car les prix au Canada étaient encore relativement élevés. Depuis lors, cependant, les prix au pays ont baissé, et l'on compte maintenant que les expéditions laisseraient un bénéfice. D'ailleurs, si l'on a un marché d'exportation, le producteur de Leghorn pourrait obtenir de l'argent pour ces oiseaux qui, dans certains cas, sont sacrifiés lorsqu'ils sont encore très jeunes. Dans tous les cas, ces expéditions débarrasseraient le marché domestique d'une partie de son surplus.

Naturellement, ce ne sont pas les cultivateurs avec de petites basses-cours qui peuvent s'intéresser à ce commerce. Nous nous adressons aux grand éleveurs, qui ont des centaines de cochets Leghorn et aux groupements où se trouvent un grand nombre de ces éleveurs. Ceux-ci pourraient s'intéresser à un projet qui pourrait ouvrir un débouché pour un produit dont on tire peu de chose actuellement et dont les marchés locaux sont souvent encombrés. Ces groupements pourraient s'entendre pour chaponner en coopération et même, peut-être, pour nourrir ces chapons et les préparer pour le marché.

Aucune garantie de prix ne peut être donnée à ceux qui sont prêts à coopérer dans un système de ce genre, mais le Ministère veillera de toutes façons à assurer le succès de cette initiative. Les premières choses à considérer sont l'enlèvement de l'éperon et le chaponnage. Ces deux opérations doivent être faites entre les âges de huit à dix semaines. Nous sommes prêts à fournir des renseignements sur ces questions à tous les intéressés, ainsi que sur les meilleurs modes d'alimentation pour obtenir une croissance rapide.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux fermes expérimentales, aux représentants de la Division fédérale de l'industrie animale ou aux inspecteurs de volailles.

Aidons le cheval de travail

Une plaie persistante sur les chevaux est celle qui est causée par des mouches contenant les larves des vers d'estomac, lesquels se nourrissent sur les petites plaies ou les écorchures de la peau. Les larves sortent de la bouche de la mouche et vivent dans la plaie, causant une irritation, une démangeaison constantes. Cette lésion persiste comme plaie chronique jusqu'à l'arrivée des froids. Les traitements suivants sont recommandés par le Ministère fédéral de l'agriculture: un pour cent d'acide picrique dans de la glycérine. Du chloroforme, de l'éther ou de l'iodoforme appliqué à la plaie tous les jours. Des poudres astringentes contenant de la quinine empêchent l'animal de mordre les plaies. On dit que l'emploi du mélange suivant a donné de bons résultats: plâtre de Paris, 100 parties; alun, 20 parties; naphtaline, 10 parties et quinine, 10 parties. Les écorchures causées par les harnais et les autres blessures de la peau doivent être protégées contre les mouches par l'emploi de substances repoussantes comme l'huile de goudron.

Les chevaux souffrent souvent de coliques spasmodiques, par suite de négligence dans leur alimentation. Les changements subits d'alimentation, l'eau froide en trop grande abondance, l'exposition aux courants d'air quand l'animal a chaud peuvent en être la cause. Les symptômes sont une attaque subite, l'animal rappe du pied, il s'étend par terre, se frappe l'estomac, se regarde le flanc, se roule et transpire abondamment. La période douloureuse disparait mais disparait dès que le cheval parait être normal. La potion suivante est utile: éther sulfurique, ½ à 2 onces; laudanum, 1 à 2 onces; huile brute de graine de lin, ½ à 1 chopine, suivant l'âge et la taille de l'animal; ou 1 à 1½ once de gingembre, ou 2 à 4 dr. de soda à pâte dans 1 chopine d'eau.

Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Min. de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Propos d'un cultivateur

La comptabilité agricole

Il est inutile de refaire l'historique de l'évolution agricole depuis cinquante ans. La ferme, qui avait, chez nos grand'pères, une vie économique isolée, un caractère domestique, prend, de plus en plus, un caractère financier. L'exploitation agricole d'autrefois produisait un peu de tout, pour satisfaire les besoins familiaux; celle d'aujourd'hui se spécialise dans les cultures les plus appropriées, multiplie ses rapports avec les marchés, se rapproche peu à peu des entreprises commerciales et industrielles.

Comme l'usine, le magasin ou la boutique de l'artisan, la ferme doit être organisée pour rapporter le maximum de profit net. On juge de l'efficacité d'une entreprise agricole par ses résultats financiers; or, il n'y a qu'une méthode sûre pour apprécier exactement ces résultats: c'est la comptabilité.

Qu'est-ce que la comptabilité agricole? Les définitions ne s'improvisent pas; on nous permettra donc de transcrire celle du Larousse agricole: "C'est la tenue des livres nécessaires à la bonne administration d'une ferme. Elle consiste à enregistrer méthodiquement toutes les opérations du cultivateur et à représenter par des chiffres tous les mouvements de fonds se rapportant à son entreprise agricole".

Elle a donc pour but de renseigner exactement le cultivateur sur sa position de fortune et sur les résultats financiers de son système de culture; de l'aider à remonter aux causes de ses succès ou revers, profits ou pertes.

Dans l'industrie et le commerce la comptabilité est considérée comme indispensable; elle est à la base de toute méthode rationnelle d'organisation et d'exploitation. Aussi, toutes les industries ont-elles développé une comptabilité très complète pour contrôler leurs entreprises.

Or, l'agriculteur moderne est un homme d'affaires. Il place de l'argent dans la terre, les bâtisses, la machinerie et le bétail; il décide quelles seront les productions animales et végétales, quel système de culture il suivra; il emprunte de plus en plus les méthodes industrielles et commerciales dans l'administration de son entreprise et la vente de ses produits.

Il faut bien rappeler, quelque naïf que cela paraisse, que l'agriculture, comme les autres industries, a pour but le profit; que le cultivateur n'exploite pas sa ferme uniquement pour jouir du chant des oiseaux, de la senteur des foins fraîchement coupés, du spectacle des blonds épis ondulant sous la brise. . . Comme le marchand et le manufacturier, l'agriculteur fait tous les déboursés nécessaires dans l'espérance que la valeur de ses produits couvrira, bon an mal an, ses dépenses d'exploitation, l'intérêt sur le capital engagé ainsi qu'une rémunération suffisante pour son travail et son administration.

Comment dégagera-t-il une appréciation bien nette du résultat de son entreprise? Tout exploitant devrait être en mesure, à la fin de chaque année, de répondre aux deux questions suivantes:

"Combien ai-je fait sur ma ferme, l'an dernier? Que me reste-t-il comme rétribution de mon travail?"

Se contentera-t-il de compter l'argent en caisse?

C'est très dangereux. Malgré l'accumulation des billets de banque, la ferme peut s'être appauvrie considérablement en bétail, en réserves, en matériel; les bâtisses peuvent s'être dépréciées; le sol peut avoir perdu de sa fertilité; le cultivateur peut avoir tiré de l'extérieur ses prétendus profits agricoles.

Au contraire, le portefeuille peut être vide et le cultivateur s'être enrichi par de nouvelles constructions, des acquisitions de cheptel vivant ou mort, des améliorations de toutes sortes qui augmentent la capacité productive de sa ferme.

En négligeant de compter, il est facile de s'illusionner, de croire à tort qu'on a fait des progrès ou qu'on a reculé. Tous les cultivateurs devraient savoir s'ils gagnent ou perdent de l'argent. Le règne de l'à peu près et du "petit bonheur" est précurseur de catastrophe. "Dans une exploitation agricole, disait il y a un siècle Mathieu de Dombasle, il n'y a pas de succès sans économie, pas d'économie sans ordre et pas d'ordre sans comptabilité". Utile au temps de l'agriculture domestique, la tenue de livres est indispensable pour l'administration de l'exploitation agricole moderne, qui produit surtout pour la vente.

Sans comptabilité, le cultivateur ne peut établir exactement sa situation financière, connaître la valeur de ses propriétés au début et à la fin de l'année, la somme de ses dépenses et de ses recettes, ni ce qui lui reste comme rétribution de son travail. En obligeant l'exploitant à analyser, à disséquer son entreprise, la comptabilité lui donnera de précieuses indications pour la réorganiser s'il y a lieu. "Administrer, c'est prévoir"; or, pour préparer l'avenir, rien ne vaut les leçons du passé.

L'agriculteur qui veut organiser son exploitation de façon plus rémunératrice doit pouvoir répondre à l'enquête suivante:

"Combien m'ont rapporté mes vaches, mes porcs, mes moutons, mes volailles? Quel profit ai-je tiré de mes diverses récoltes? Quelles entreprises dois-je continuer ou intensifier parce que payantes? Quelles opérations dois-je surveiller ou supprimer parce qu'elles constituent des fissures par lesquelles s'écoulent mon capital, mon salaire, mes profits?"

Sans comptabilité, il est impossible de résoudre ces questions, de découvrir le puits sans fond par lequel peut s'engloutir le domaine entier. Aucun système de culture n'est intangible; il faut sacrifier les entreprises qui conduisent à la ruine. Ainsi, la production du foin, qui était payante il y a dix ans dans certaines parties de la province, devrait être remplacée par une autre aujourd'hui.

Les erreurs dans l'organisation de la ferme coûtent cher à la longue et ne peuvent se réparer du jour au lendemain. On estime à trente ans, en moyenne, la carrière active d'un agriculteur. Or, trente années ne représentent que trente récoltes et quelques générations de bétail. C'est dire qu'il n'y a pas de temps à perdre pour le cultivateur qui veut tirer de sa ferme le maximum de profit. La comptabilité lui épargnera des tâtonnements onéreux, lui permettra de remédier à temps aux erreurs ruineuses, de prévoir pour administrer plus rationnellement son exploitation et l'adapter aux conditions économiques toujours changeantes: c'est la boussole qui orientera ses efforts vers le succès. Aussi, un économiste agricole éminent, M. H. Girard, pouvait-il dire au XIème Congrès international d'Agriculture, qui se tint à Paris, en mai 1923: "Si l'agriculteur ne veut pas continuer à marcher avec un bandeau sur les yeux, s'il veut essayer avec efficacité d'améliorer sa situation au lieu de se plaindre sans grand résultat, il devra appliquer les principes de la comptabilité dans son exploitation."

L'agriculteur qui, pendant des années, tient sa comptabilité à point pour voir clair dans ses affaires, fait un cours d'économie rurale appliqué à sa ferme; il prouve qu'il est tenace, persévérant, qu'il a un caractère bien trempé, qu'il aime sa profession, qu'il a de la décision et de l'initiative, qu'il met de l'ordre dans tout ce qu'il fait. Toutes les qualités morales et intellectuelles que la comptabilité suppose et développe sont précisément celles qui conduisent au succès en agriculture.

Albert RIOUX.

Dégâts causés par les écureuils

Les maisons de campagne que l'on tient fermées pendant l'automne, l'hiver et le printemps, sont souvent envahies par des écureuils, qui endommagent sérieusement certains articles comme les matelas, les oreillers et les coussins. Ils pénètrent également parfois dans les maisons adjacentes aux parcs. "On nous dit même, dit l'entomologiste du Dominion, qui a la surveillance de toutes sortes d'insectes et d'animaux nuisibles, qu'ils s'attaquent aux cadres des fenêtres, sans doute, en essayant de reconquérir leur liberté. L'écureuil rouge ordinaire est l'espèce qui cause le plus de dégâts dans les maisons. Avant d'évacuer la maison, on fera donc bien de recouvrir les dessus des cheminées et les autres ouvertures par lesquelles les animaux pourraient s'introduire.

Quelle est l'origine de l'assiette?

Les premières assiettes, en France, étaient constituées par d'épaisses tranches de pain rassis appelées "tranchoirs", sur lesquelles on servait les viandes. On les donnait ensuite aux pauvres, tout imbibées de sauce.

Les mets liquides se mangeaient dans des écuelles d'étain ou d'argile. Chez les petites gens, on plaçait la marmite au milieu de la table, et chacun de puiser avec sa cuiller. Les pauvres ne connaissaient que les écuelles de bois.

Quant aux rois et aux princes, ils usaient de la vaisselle d'argent et d'or.

C'est à la fin du XVème siècle que parurent les premières écuelles de faïence, mais il faut attendre le XVIIIème siècle pour voir leur usage se généraliser.

On faisait venir la faïence d'Italie, et spécialement de Faënza, d'où l'origine du nom. Le duc de Nevers appela sur ses terres des faïenciers italiens et Henri IV encouragea la nouvelle industrie.

Comme St-Jean-Baptiste

Préparez les voies du Seigneur...et des jeunes gens

Il existe une très belle devise flamande, qui ferait bien pour toutes les patries: **Alles voor Vlaanderen, en Vlaanderen poor Christus.** Tous pour les Flandres, et les Flandres pour le Christ. Est-il possible de rehausser davantage la vertu déjà bien haute du patriotisme? et de donner de plus belles lueurs d'apostolat et de martyre aux travaux et aux peines que l'on accepte pour la croissance et la défense d'une race aimée de Dieu?

Le saint Monseigneur Bourget, doué d'intuitions merveilleuses, avait trouvé une belle formule pour fondre ensemble les deux plus nobles sentiments, l'un naturel, surnaturalisé par l'autre: "Le religieux patriotisme étant un bien de famille que nous ont légué nos pères, c'est un devoir pour nous de le conserver précieusement... Il fait que le bon citoyen aime et défend la religion comme s'il était prêtre et que le prêtre aime et défend sa patrie comme s'il était citoyen."

L'acte d'hommage du Saint-Sacrifice est toujours le premier salut, le salut à Dieu, du 24 juin; cette année, année de crise et de pénitence, avant le centenaire de fondation, le 3ème centenaire des Trois-Rivières et le 4ème de Jacques Cartier, en 1934, la fête religieuse est presque tout. Elle plaira sûrement à S. Jean-Baptiste, qui a prêché l'expiation et qui a préparé les voies du Seigneur. Nous demanderons au ciel de sortir notre peuple de la crise, de toutes les crises, matérielles et morales, qui l'écrasent. Nous lui demanderons le pain, nous lui demanderons aussi la conservation de l'esprit.

La trop grande pauvreté ne vaut pas mieux que la trop grande prospérité pour le moral d'un peuple. Il faut que les chefs civils trouvent du travail et de la terre pour que tous nos nationaux gagnent leur vie, et que les chefs religieux, mieux écoutés, leur fassent gagner l'autre vie.

Les 800,000 jeunes gens de notre Québec, excellente recrue nationale et catholique, doivent être mis en mesure de réaliser le plan divin sur eux, de conquérir le sol et le nombre au Christ, et de se créer des foyers priants, au lieu de se démoraliser plus longtemps dans l'inaction, dans l'impuissance et dans l'inutilité. Préparer des établissement pour cette forte jeunesse, ce tiers de notre population, c'est préparer au moins 300,000 foyers, ce qui veut dire 1,000 paroisses de 300 familles, presque le double de ce que nous possédons actuellement; et c'est là l'oeuvre urgente, la première des oeuvres, celle dont la réalisation réglerait bien des affaires complexes. Le jour où l'établissement des fils nombreux serait canalisé, l'on verrait s'aplanir les trois quarts des problèmes sociaux et des préoccupations familiales. Le jour où nous serions 5,000,000 de Canadiens français ici et où notre population, au lieu de diminuer constamment, relèverait son pourcentage jusqu'au tiers, jusqu'à la moitié de la population du Canada, les réclamations de bilinguisme et de fonctionnarisme seraient vite exaucées, devancées! Suivant la belle devise flamande: "Tout pour notre jeunesse, et notre jeunesse pour la Patrie, pour le Christ!"

* * *

Piétiner sur place n'est bon pour personne. Si nous ne fournissons pas à notre race des formes d'activité supérieures, elle en subira d'inférieures, les seules qui se présentent à elle. M. Romier, parlant du seul point de vue affaires, nous enjoint de sortir de notre timidité, de ne pas toujours vivre en 1760, mais plutôt en 1960, de ne pas toujours crier: **En arrière, marche!** mais **En avant:** "Ces Canadiens français, comme ils sont mal connus de nous et d'eux-mêmes! Pendant des siècles, ils ont vécu, orgueilleux défenseurs d'une tradition et d'un idéal, fermés et fidèles, et ils ont pris là deux plis: le pli de la **défense** vis-à-vis des autres, mais aussi, comme les grands orgueilleux, le pli de la **timidité** vis-à-vis d'eux-mêmes. Je voudrais leur dire: . . . Vous jouez votre rôle, fidèles à votre tronc d'origine, mais jouez-le carrément, jouez-le grandement, jouez-le avec audace, avec témérité, et surtout en transformant votre orgueil renfermé en une vaste confiance dans la vie. . . **Il faut, Canadiens, que, quittant la position d'assiégés, vous preniez la position d'assaillants.** . ."

En deux mots, qui n'avance pas recule. Et la meilleure façon de se défendre, c'est de faire des sorties, de conquérir, de s'agrandir. Quand d'immenses territoires et des ressources naturelles extraordinaires invitent le premier occupant, il n'est pas permis d'ergoter sur des lois, de discourir à des banquets et de laisser une génération nombreuse et ardente moisir dans le chômage et la routine sous prétexte que la crise est mondiale. Comme si les conditions de surpeuplement et de bornage étaient les mêmes ici qu'en Belgique, en Angleterre et en Italie.

Si l'on continue à ne pas utiliser pour le bien, pour de la conquête le besoin d'activité de la jeunesse canadienne, nous reculerons, nous n'obtiendrons pas le **nombre** et le **territoire** nécessaires à l'influence; nous perdrons même ce que nous possédons, cette **qualité morale,** différente, qui a fait de nos pères un peuple respecté. De mauvais ferments bouillonnent depuis quelques années chez nos oisifs; une propagande sournoise d'abord, puis bravache, se pratique à la faveur de secours directs plus abondants, contre tout ce qui est catholique, ce qui est tradition, ce qui est nôtre. Après le prosélytisme de l'école anglaise chez nos hypnotisés de la nécessité de l'anglais, voici le prosélytisme de la ***mitaine,*** des **welfare,** de l'Armée du Salut et des **social workers.** Pourquoi pas? Quand une bruyante pétaudière se met à clamer à jet continu sur la largeur d'esprit, sur la richesse des protestants, sur la **nécessité** de l'anglais (non pas **utilité** mais **nécessité,** et cela dans Québec, ce qui surprend fort les compatriotes des Etats-Unis et de l'Alberta); quand on donne dans les écoles un soin spécial, des recommandations et des primes répétées pour les succès en anglais, sans rien de tel pour le français, alors qu'il n'est pas un succès, faut-il s'étonner que notre chômeur, qui est simpliste, veuille sortir du trou et grandir ses enfants, en se servant de la merveilleuse recette nouvelle? Et que si le plat de lentilles est plus plein chez les protestants, ce qui est vrai de par l'injuste répartition acceptée de nos chefs civils, pourquoi ne pas vendre son droit d'aînesse, dans une ville où tout est à vendre? Il existe chez la misère des marchandages, des brigandages et des immoralités que l'on ne peut taire, qui font horreur à ceux qui les sondent, et qui jettent dans les apostasies religieuse et nationale plusieurs centaines de nos foyers, ce qui faisait dire à un Acadien: "Montréal anglicise plus d'enfants français que notre pauvre Acadie!"

Si nous ne donnons pas à notre race une grande besogne, une vaste entreprise, nous lui enlevons sa proverbiale qualité de vaillance, moustachée de joyeuse fanfaronnerie; nous laissons déborder à faux le trop-plein d'une activité non canalisée, non utilisée pour la conquête, et le besoin de lutte se rassasie à l'intérieur: on se détruit les uns les autres. L'ancienne **rouspétance** ne sera bientôt plus amusante du tout: la critique dépasse les limites de la bonne blague, elle est amère, elle sème le mécontentement, l'esprit de révolte: l'on sacre peut-être un peu moins, l'on déblatère beaucoup plus, et contre ce qu'il y a de plus respectable. Ceux qui devraient imposer silence ne le font pas; des professionnels font souvent chorus avec les hurleurs; ils emploient volontiers leur instruction et leur parole plus sonore à véhiculer plus loin la contrebande d'ivraie et de fiel!

Canadiens, mes amis, ancrons-nous bien dans la tête que nous serons **uns** ou que nous détruirons; que nous serons catholiques ou que nous ne serons plus; que nous continuerons la multiplication du nombre, de la terre et des paroisses ou que nous perdrons nos qualités, notre physionomie, notre raison d'être. Une nation a un visage, une ressemblance, des yeux, une bouche, tout comme une personne. A quoi voulez-vous que nous ressemblions, vous qui n'aimez pas que la Nouvelle-France ressemble à sa mère? La France de Bossuet, de Racine, de Colbert et de Louis XIV n'est donc pas assez belle pour notre pincée d'apostats, de mauvais pauvres et d'ignorants pédants? . . .

Depuis la révolution espagnole, beaucoup de braves gens, là-bas, sont passés du stage de catholiques endormis au poste de patriotes militants, et ce bond leur arrache des mots comme celui-ci: "Je ne puis concevoir l'Espagne sans le catholicisme, car pour moi la phrase: **L'Espagne a cessé d'être catholique** peut signifier seulement **L'Espagne a cessé d'être l'Espagne.**" (Don Antonio Giocoechea).

Ce serait exactement notre cas. Aujourd'hui donc, et demain, comme aux jours de Mgr Bourget, le bon citoyen, par simple patriotisme, par reconnaissance et par clairvoyance, doit défendre sa religion comme s'il était prêtre. Quant au prêtre canadien, sans craindre l'accusation de nationalisme exagéré, il fait sienne la déclaration de Mgr O'Sullivan, évêque de Killarney, le jour de sa consécration épiscopale, en 1918: "L'oeuvre d'un prêtre d'Irlande, et d'un évêque d'Irlande, n'est point enfermée dans les limites du sanctuaire. De tout mon pouvoir j'ai réclamé dans le passé, je ne cesserai de réclamer dans l'avenir et de réclamer sans crainte, pour notre patrie, la première de toutes les bénédictions sur un peuple et sur un pays: la bénédiction de la liberté et de la vie nationale." L'Irlande a marché depuis ces paroles de 1918. Et nous, dans quinze ans, qu'aurons-nous fait pour le Christ des 800,000 jeunes gens, des chômeurs et des forêts fertiles? S. Jean-Baptiste ne rencontrera-t-il que le désert, quand il nous crie: "Préparez les chemins du Seigneur"?

Alexandre DUGRE, S.J.
(Le Devoir).

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le français dans les magasins

M. le rédacteur.

Par la Survivance du 14 juin, j'apprends que M. l'abbé Boucher, au congrès de Saint-Paul, revient sur une idée que nous avons tort de ne pas mettre plus souvent en pratique.

"Demandez en français dans les magasins. Ils finiront par avoir des employés français".—Mais oui. Pourquoi ne le faisons-nous pas, et sans répit? C'est une méthode à la portée de tout le monde et qui a l'avantage d'être tout à fait bon marché.

Si vous me le permettez, j'y apporterai, pour ceux qui désireraient l'employer, un perfectionnement. . . humoristique.

Lorsque j'étais à Edmonton, je me suis, plus d'une fois, amusé au petit jeu suivant:

Entrant dans un magasin où je savais qu'aucun employé n'était apte à parler français je commençais par tirer de mon porte-monnaie le plus gros billet de banque en ma possession, généralement "un vingt piastres", le mettant bien en évidence. Puis, m'approchant d'un comptoir, je commençais à demander: "Pourrais-je trouver dans ce magasin telle ou telle chose?"—N'étant pas compris, j'allais vers un autre comptoir, avec le même résultat. Finalement, d'un air résigné, je remettais mon billet de banque au porte-monnaie, non sans surveiller, du coin de l'oeil, les mines désappointées du personnel de l'établissement, et m'en allais, pour recommencer ailleurs.

J'ai souvent pensé que si ce petit jeu devenait à la mode parmi les Canadiens d'Alberta, et d'ailleurs, il vaudrait largement la chandelle.

Georges Bugnet.

—oOo—

A propos d'un défi

McLennan, 30 juin 1933.

M. le rédacteur,

Cher monsieur,

Je voudrais répondre par votre journal au club de Dames de Falher.

A M. L'Heureux, champion damiste, à M. Côté, son gérant, ainsi qu'au club de Dames de Falher: je lance un défi de $10.00 ou plus au champion, M. J. L'Heureux, pour un enjeu de 3 à 5 parties de Dames sans compter les parties nulles.

Je croyais avoir déjà lancé un défi à M. L'Heureux mais puisque M. L'Heureux dit que les choses n'étaient pas faites tout à fait dans l'ordre, j'espère cette fois-ci que mon défi sera assez clair pour être accepté. Dans le cas contraire, on pourra croire que M. L'Heureux a obtenu un titre de champion et veut le garder sans le mettre en enjeu. Le dépôt et la preuve de bonne foi seront envoyés au club de Falher aussitôt qu'il y aura une date de fixée.

M. J. Barré, ou son gérant, M. E. Lafleur, accepteront les conditions dans un certain milieu.

(signé) **E. LAFLEUR, père,**
gérant de M. Georges Barré.

Vivre sa vie!

Vivre sa vie!

Ca n'est pas se peindre le visage de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ni faire la moue toute une journée parce qu'on a manqué un rendez-vous chez le coiffeur.

Ca n'est pas changer de robe trois fois par jour, ni regarder à la soupe, en prenant le thé avec des amies, les défauts de telle ou telle.

Ca n'est pas jouer avec les coeurs comme avec une balle de tennis et rire ensuite insolemment des larmes qu'on fait couler.

Ca n'est pas se payer une station aux bains de mer, aller au théâtre toutes les semaines, rouler en auto à propos de rien. . .

Ca n'est pas être étoile de cinéma, reine de beauté, cantatrice célèbre.

Ca n'est pas être méprisante pour la petite ouvrière d'en face sous prétexte qu'elle n'a pas les moyens de se payer une robe de soie.

Ca n'est pas danser, flirter, chanter, jouer au piano une valse langoureuse, ni faire travailler la couturière le dimanche pour avoir sa robe en temps voulu.

Ca n'est pas cela, pas du tout cela.

Vivre sa vie, question angoissante pour qui veut bien y réfléchir profondément.

Combien de jeunes êtres, pour l'avoir dit ce mot avec toute l'ardeur de leur vingt ans, tout le frémissement de leur coeur avide; pour s'être ainsi jetés vers cette vie attirante et décevante, s'en vont maintenant, le long des chemins, tristes, oh! si tristes, gardant aux lèvres un goût d'amertume, au coeur un dégoût profond, l'âme peut-être flétrie, et qui un soir plus lourd de désespérance, ont voulu mourir pour avoir trop voulu vivre, et c'est maintenant le fleuve aux eaux noires qui garde leur secret de douleur.

Vivre sa vie c'est, ou du moins on voudrait que ce soit, on voudrait tant, accomplir avec la grâce de Dieu son devoir de chaque jour, là où il nous a placés, à l'école, au bureau, à l'usine, à la maison, devoir monotone et terne souvent, mais fructueux si au lieu de l'accomplir en grognant, on en fait une source de mérites pour là-haut.

Vivre sa vie, c'est sourire d'un sourire plein d'âme à une enfant en peine, c'est donner de son coeur (lorsqu'on en a le droit) à qui demande de la tendresse, c'est ne pas fermer ce coeur devant un regard qui a faim.

C'est se pencher vers une détresse devinée, qui se cache farouchement parce qu'ailleurs on n'a pas compris.

C'est se donner, se dévouer, se priver de cinéma le dimanche pour tenir compagnie à une amie malade ou malheureuse.

C'est caresser un petit sans maman pour le consoler.

C'est accepter, avec un sourire rayonnant la joie qui entre au foyer, en remerciant celui qui la dispense.

C'est semer de la bonté, de la douceur dans le champ de la dureté, de l'égoïsme, pour y faire germer la fleur merveilleuse que tant de pauvres êtres cherchent vainement le long de leurs jours sans soleil.

C'est tendre tout son être, malgré les appels d'en bas, vers ce qui est pur, vers ce qui est grand.

C'est quand Dieu appelle, répondre "Oui!" même si le coeur est déchiré et si des êtres chers se cramponnent désespérément.

C'est quand on est orgueilleux, s'humilier volontairement, quand on a envie d'envoyer les gens promener, répondre par un sourire vrai.

Vivre sa vie, enfin, c'est pouvoir se dire, le soir devant les étoiles, dans le grand silence intime de l'âme que la journée a été bien remplie, que Dieu est content, et que de là-haut, doucement, tendrement, il bénit.

A. C.

(La Petite Ecole).

—oOo—

"La Technocratie par la Démocratie industrielle"

par J.-A. SAINT-ANDRE

La Technocratie est une théorie nouvelle, qui est née, semble-t-il, aux Etats-Unis. Les principes répandus jusqu'ici ont paru à d'aucuns d'une application difficile, sinon utopique.

M. J.-A. Saint-André, journalier et ami de la classe ouvrière, très bien connu à Montréal et jusque dans les provinces maritimes et celles de l'Ouest, où il fut appelé comme organisateur de mouvements ouvriers, s'est imposé la lourde tâche de chercher une formule pratique de réaliser la **Technocratie** dans un avenir plus ou moins lointain. Il intitule son ouvrage, qui vient de paraitre aux Editions Lévesque, "La Technocratie par la Démocratie industrielle".

C'est dire que M. Saint-André préconise des réformes assez radicales, puisqu'elles proposent de remplacer les systèmes politiques et capitalistes actuels par celui d'une démocratie industrielle. Sans chercher à apprécier la justesse des principes nouveaux qui constituent l'essence de l'ouvrage de M. Saint-André, nous pouvons déclarer que les idées exprimées méritent d'être connues, susciteront le plus vif intérêt et provoqueront même des polémiques brulantes d'actualité. C'est, sans contredit, le premier ouvrage canadien, écrit en langue française, à tenir un langage aussi audacieux.

L'ouvrage de M. Saint-André est précédé d'un "Avant-propos" de son éditeur, M. Albert Lévesque, qui couvre à lui seul une quarantaine de pages. M. Lévesque pose la question suivante: "La crise actuelle est-elle le résultat d'une faillite politique ou d'une faillite capitaliste?" Question brûlante elle aussi et à laquelle il n'est pas facile de répondre. La logique, la simplicité et la sincérité des arguments de M. Lévesque ajoutent, sans conteste, une valeur d'intérêt à l'ouvrage de M. Saint-André, qui est en vente chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien asorties, au prix de $1.00 l'unité.

—oOo—

WASHINGTON.—Etudiant les rapports de l'impôt sur le revenu des associés de Kuhn, Loeb et Cie., les enquêteurs du sénat ont obtenu la preuve que M. Otto H. Kahn, le chef de cette firme bancaire, n'a pas payé d'impôt sur le revenu depuis trois ans.

NOUVELLES D'EDMONTON

La St-J.-Baptiste à Edmonton-Nord

Le groupes des Canadiens-français d'Edmonton nord eut une magnifique fête nationale, cette année. Dimanche le 25 eut lieu la fête religieuse. A 8 heures, messe avec cantiques français et sermon par le R. P. Jean Capistran, O.F.M., gardien. Mais la célébration civile fut remise à mercredi, le 28 juin. Ce fut une soirée bien intéressante: partie de cartes, séance musicale, comédie, proclamation de prix et vues animées.

Nous avions de distingués visiteurs: MM. Belhumeur, sec.-gén. de l'A.C.F.A.; Hervieux et Picard, ce dernier professeur à l'école Séparée de St-François. Ce furent les jeunes de la paroisse qui donnèrent la partie musicale. Mlle Suzanne Jégard jouait le piano, et Mlle Paulette Jégard le violon. Le choeur des enfants de l'école donna avec entrain et maitrise les chants patriotiques: "Comme le dit un vieil adage", et "Chantons le peuple canadien". La partie musicale était sous la direction du R. P. Idelfonse, O.F.M., professeur à l'école paroissiale. Il y eut ensuite proclamation des prix de la partie de cartes et notes des enfants de l'école avec prix pour catéchisme et français.

La comédie fut aussi très bien rendue. "Les deux sourds" en était le titre. Les deux sourds en question furent MM. Alfred Mireault et Ludger Martel, qui firent bien rire l'auditoire. Eglantine, Mlle Germaine Landry, venait donner une note plus sérieuse et dramatique à la pièce. Le vieux serviteur, Boniface, Lucien Tougas, personnifiait bien le serviteur intéressé. Ernest Martel et Casaubon remplissaient respectivement les rôles de jardinier et garde-champêtre.

Notre hôte distingué, M. Belhumeur, voulut bien y prendre la parole et nous entretenir de la société albertaine qui donne à nos groupements la force de la race, la centralisation, le support, et l'idéal dont ils ont besoin. L'A.C.F.A. et ce qu'elle a fait pour nous au point de vue nationale et au point de vue de la langue, tel fut le sujet de son discours. Il y ajouta quelques considérations en vue de préparer le congrès de l'A.C.F.A. Nous garderons un bon souvenir de cette St-Jean-Baptiste intime où nous avons puisé une direction éclairée en même temps qu'un encouragement profond.—Corr.

Venez à l'Exposition!

Profitez de l'avantage des taux réduits dans les prix des billets de chemin de fer

L'exposition annuelle, qui se tiendra à Edmonton commencera le 17 juillet et se terminera le 22 juillet. Les personnes qui veulent assister à cette exposition pourront le faire à un coût moindre que celui des années passées.

Les visiteurs peuvent se procurer d'ici au 15 juillet inclusivement cinq (5) billets pour un dollar ($1.00). Les taux des prix des billets de chemin de fer n'ont jamais été aussi bas. Durant toute la semaine de l'exposition, il y aura un taux général d'un passage et un quart mis en vigueur dans les provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie anglaise, moins l'île Vancouver. Ces billets ne vendront à partir du 15 juillet jusqu'au 21 et ne seront valides que jusqu'au 25 juillet.

De plus, on organisera deux excursions, dont les billets se vendront à un sou et demi le mille pour l'aller et le retour. Pourront profiter de cette aubaine les personnes qui demeurent dans les provinces ci-dessus mentionnées. Les billets achetés le 18 juillet seront valides jusqu'au 22 juillet, et les billets achetés le 21 juillet seront valides jusqu'au 25 juillet.

Avec un programme de courses de chevaux à tous les jours de l'exposition; avec, en plus, des tournois de "fer à cheval" et de "basketball" ajoutés aux jolies choses que l'on pourra voir sur les terrains et dans les édifices de l'Exposition, on présume que la semaine du 17 au 22 juillet verra de nombreuses foules à l'Exposition d'Edmonton.

—oOo—

Mort de Jean-Paul Provencher

Nous avons le regret d'annoncer la *mort de Jean-Paul Provencher* survenue dimanche, le 23 juin, dans le fleuve Saint-Laurent, près de Saint-Romuald, Québec, où il se noya en présence de ses amis impuissants à le secourir.

Le défunt venait de terminer sa première année comme étudiant du barreau de la province de Québec, à l'Université Laval. Il faisait toutefois partie du barreau de la province de la Saskatchewan où il exerça sa profession pendant quelque temps. Ses parents, M. et Mme Joseph Provencher, demeurent à Gravelbourg, Sask.

Jean-Paul Provencher était bien connu à Edmonton et avait fait ses études classiques au Collège des Jésuites et s'était occupé, à maintes reprises, du mouvement artistique et social chez les jeunes de notre ville.

—oOo—

En visite

Mme Arthur Lalonde, de Bourget, Ontario, soeur du T. R. P. Ubald Langlois, provincial des Oblats de la province Alberta-Saskatchewan, et mère de M. Robert Lalonde, instituteur à Legal, est en visite depuis quinze jours à Edmonton et dans les paroisses environnantes. C'est la première fois qu'elle a le bonheur de faire un voyage dans l'Ouest dont elle avait beaucoup entendu parler.

Mme Lalonde qui est venue visiter les bureaux et les ateliers où se rédige et s'imprime la "Survivance", se dirigera vers l'Est dans quelques jours.

MORINVILLE

Nos Juniors de balle-au-camp font des prouesses depuis quelques semaines et se maintiennent à la tête de la ligue. Tout dernièrement ils remportaient la victoire sur ceux de Stoney Plain par un résultat de 16 à 1 et dimanche dernier ils donnaient un blanchissage en règle aux Red Sox d'Edmonton. Le résultat était de 9 à 0. Notre population suit avec intérêt ces parties qui se jouent le dimanche après-midi en se rendant en grand nombre sur le terrain. C'est là un passe-temps tout-à-fait inoffensif que l'on ne saurait trop encourager.

Mardi dernier nous avions le mariage de Demoiselle Ida Turgeon et de Doyle Williams Cochlin de Mearns. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus pour la cérémonie du mariage qui a été tout-à-fait solennel. Les nouveaux époux emportent nos meilleurs voeux et puisse le Ciel leur être favorable.

En ce même jour deux de nos jeunes demoiselles partaient pour le noviciat des Filles de Jésus à Trois-Rivières, Mlle Tarcienne Boissonneault et Mlle Jeanne Jean. Mlle Boissonneault était l'organiste de notre église depuis deux ans et son absence sera certainement remarquée. Elle mettait tant de zèle et d'habileté dans l'accomplissement de sa tâche que le culte divin s'en ressentait beaucoup. Elle a pour la remplacer au clavier Mlle Rolande Forget qui donne les plus grandes espérances.

Un certain nombre de nos dames et demoiselles sont à faire leur retraite fermée dans les murs de notre couvent. Le P. Bidcault est le prédicateur de la retraite et l'on dit que ses sermons sont tout à fait au point. Quand nos dames termineront, ce sera le tour des hommes de prendre le chemin d'Edmonton et d'en faire autant. Plusieurs se sont déjà annoncés et nous ne serions pas surpris que cette année encore, Morinville fournirait le plus fort contingent.

Baptême. Joseph Henri Lucien Léonard, enfant de Philippe Meunier et de Emma Breault. Lucien Rock et Gertrude Rock ont été parrain et marraine.—Corr.

CASTOR

A.C.F.A., pique-nique — Le pique-nique du cercle Castor de l'A.C.F.A. est aujourd'hui au passé. Malgré la pluie qui fut menaçante toute la journée, et la fraicheur de la température, il y avait beaucoup de monde, car le temps était idéal pour les joueurs de balle.

Plusieurs clubs de balle étaient en présence; Castor contre Castor—Thérésetta et le U.F.A. Castor Sud. Après de belles passes et chacun rivalisant de valeur. Le Thérésetta gagne par 9-10.

Le manège fait la joie des enfants et donne plusieurs taux gratis. Vers 5 heures, deux gentilles jeunes filles, habillées en dame de la croix rouge française viennent faire une collecte en faveur de l'hôpital du St-Rosaire. Nous pensons que chacun fut généreux, il est bon lorsque l'on s'amuse de penser de nos oeuvres charitables.

Plusieurs autos étaient venus de plus de cent milles, mais que penser de l'indifférence des nôtres, qui n'ont que 20 à 25 milles qui ont préféré rester chez eux que faire acte de patriotisme.

Vers 7 heures une pluie fine a fait un peu le vide sur le terrain, et le soir une danse au Pekin hall, à Castor, a clôturée la journée. La salle était pleine et sur le matin quand la musique a jouée "O Canada" chacun se retire avec un soupir; déjà fini.

Pique-nique, école—Vendredi un pique-nique d'école donné par Thérésetta aux enfants a été plein d'entrain. Quels sont les enfants qui ne sont pas joyeux lorsque les écoles fermes et plus d'un chante "Gai, gai, les vacances.

Voyage—Plusieurs personnes sont allées au pique-nique catholique de Big Valley qui a eu lieu dimanche 2 juillet sur la ferme de M. Randon à Fenn.—Corr.

Chronique de l'A.C.F.A.

(Suite de la page 1)

de ce programme. Après que les membres de l'an dernier et de cette année auront reçu leur numéro, les autres seront distribués à ceux qui, tout en n'appartenant pas à l'Association, aimeraient s'en procurer un numéro. Ces programmes seront distribués gratuitement, et nous espérons que nos membres en seront satisfaits.

Nous donnons ailleurs le pourcentage obtenu par chaque cercle depuis le commencement de l'année, envers son objectif.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire-général.

CLYDE

L'assemblée des dames de la Ligue Catholique a eu lieu le 24 juin au presbytère. On y a décidé d'avoir un pique-nique le 23 juillet à Island Lake et on demande à tous nos amis d'y venir afin de nous fournir l'aide dont nous avons tant besoin

La prochaine assemblée aura lieu le 29 juillet. La petite Paula Devin, qui était revenue d'Edmonton a dû retourner à l'hôpital. On lui souhaite de vite se rétablir, et complètement, cette fois.

Mme Sam LeBeau a reçu la visite de deux religieuses de l'ordre des Soeurs Grises, Soeur Joséphine et Soeur Clara. Soeur Joséphine qui est la soeur de Mme LeBeau vient de Norway House où elle travaille parmi les Indiens. Elle va se rendre à Montréal, car elle va visiter tous ses parents.

M. l'abbé Sullivan a été faire visite à la classe de catéchisme de Reed Lake où les enfants l'ont reçu avec respect et enthousiasme.

En visite au presbytère: M. l'abbé Rooney, de Westlock.

Un barbier vient de s'établir à Clyde, M. Traham. Sa femme est coiffeuse et on leur souhaite bonne chance.

La famille Angers a fermé son restaurant car le bâtiment qu'elle avait loué vient d'être vendu et M. Angus a dû le quitter.

M. l'abbé O'Malley est revenu d'Edmonton où il avait été faire une retraite.—Corr.

BEAUMONT

M. et Mme Arthur Daignault d'Athabasca accompagnés de M. et Mme Joseph Daignault d'Edmonton ont visité récemment M. et Mme Georges Bernard qui ont aussi reçu la visite de Mlle Yvonne Casavant et de M. Fred Henry de Legal.

Mme Thomas Mercier de Viking fit une courte apparition dernièrement chez sa soeur, Mme Joseph St-Jacques.

M. et Mme Raoul Blanchard de Coal Valley passent agréablement leurs vacances à Edmonton Beach, ainsi que Mlle Gertrude Bernard et ses frères, MM. Narcisse et Rosaire Bernard de Beaumont.

Mme Veuve H. Lavanture a eu le plaisir de recevoir la visite d'une de ses petites-filles, Mlle F. Lavanture de Nanton, Alta.

M. et Mme Henri Charbonneau de Falher étaient de passage chez Mme Veuve Charles Dubord en route pour Galahad où leur fille, Mlle Simonne, enseigne.

M. Donat Baril, instituteur à Domrémy, est arrivé à Beaumont, dimanche, passer ses vacances chez ses parents, M. et Mme T. Baril. Il a fait le trajet en automobile.

Les nombreux amis de M. Pat. Demers avaient dimanche le plaisir de le saluer. M. Demers était arrivé la veille de Falher.

L'année scolaire vient de se terminer! La saison des vacances est bien accueillie par tous nos écoliers. Nos pensionnaires et collégiens sont arrivés il y a quelques jours avec des figures tout à fait radieuses. A tous, nous souhaitons de "joyeuses vacances".

Assemblée. Dimanche soir, après les vêpres, a eu lieu l'assemblée des membres du cercle local de l'A.C.F.A. A cette assemblée M. Charles Soucy, M. A. St-Pierre et M. Albert Rivard furent nommés délégués au congrès d'Edmonton qui a lieu les 12, 13 et 14 juillet.

M. le curé, parti de lundi soir, nous revenait d'Edmonton vendredi après-midi. Il a assisté à la retraite annuelle des prêtres du diocèse qui eut lieu au séminaire Saint-Joseph. Notre dévoué curé a commencé lundi sa visite de paroisse.

Les récoltes de notre district ont une très belle apparence due à la température tour à tour chaude et pluvieuse. On ne se plaindra certainement plus du manque d'humidité.

Il nous fit plaisir d'apprendre la nomination de M. l'abbé Roland Bérubé comme vicaire de l'importante paroisse de Saint-Emile de Legal. La distance qui le sépare de sa nombreuse parenté de Beaumont n'est pas très grande à franchir.

Nos voyageuses de l'Est sont attendues à la fin de cette semaine. D'après les dernières nouvelles, elles font un vrai beau voyage.

Baptême. Est née à M. et Mme Albini Bérubé, une fille baptisée sous les noms de Marie Alice Dorianne Rhéa. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bérubé, oncle et tante de l'enfant—Corr.

—oOo—

Une bombe à Saint-Pierre

Un engin fait explosion sous le portique de la basilique

CITE DU VATICAN.—Une bombe a fait explosion, dimanche, le 25 juin, sous le portique de Saint-Pierre; quatre personnes ont été blessées, dont une grièvement.

La police a arrêté un nommé Demetrio Salomon, qu'elle accuse d'être l'auteur de l'explosion; la bombe a été fabriquée en Espagne.

Instituteurs demandés

On demande instituteur ou institutrice bilingue et catholique pour le district scolaire de Thérien No 2149 Salaire offert $700.00 par an. Adressez-vous à Juliette Paradis, secrétaire-trésorier, Thérien, Alberta. (34-36).

Institutrice bilingue catholique, pour enseigner grades III et IV. Ecole consolidée de Donnelly. S'adresser à Rodrigue Pariseau, Donnelly. (35-36)

A vendre

PRESSE à épreuves. Occasion exceptionnelle. S'adresser à La Survivance.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS